

2022



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**RAPPORT DU JURY DU CONCOURS
EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES D'ADMISSION À
L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE
SAINT-CYR**

Cinq concours sur épreuves d'accès à l'ESM de Saint-Cyr ouverts au titre du [1° de l'article 4 du décret n°2008-940 du 12 septembre 2008](#) se sont déroulés en 2022 :

- en sciences économiques et sociales ;
- littéraire ;
- mathématiques et physique ;
- physique et chimie ;
- physique et sciences de l'ingénieur.

Le *Rapport du jury* présenté ci-dessous concerne uniquement les épreuves orales du concours en sciences économiques et sociales.

Coordonnées pour obtenir les annales des épreuves écrites du concours en SES :

Direction des admissions et concours
Chambre de commerce et d'industrie de Paris
BP 31
78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex
<http://www.concours-bce.com/annales>

Adresse géographique et postale du bureau organisateur :

DRHAT / SDR / bureau concours
Case n° 120
Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS Cedex 12

Remerciements

La direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) remercie l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour le précieux appui apporté à la composition du jury.

Elle remercie également les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'ESM et dans la carrière des armes.

Table des matières

Mot du président du jury	4
Bilan général du concours	5
1) Épreuve de littérature	8
2) Épreuve de mathématiques	13
3) Épreuve d'économie, sociologie et histoire (ESH)	17
4) Épreuve d'économie approfondie	20
5) Épreuve d'anglais	30
6) Épreuve d'allemand	35
7) Épreuve de chinois	38
8) Épreuve d'espagnol	39
9) Épreuve d'italien	42
10) Épreuve de russe	44
11) Épreuves sportives	45
Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM.....	48
Annexe II : modèle de certificat médical militaire.....	51
Annexe III : modèle de certificat médical civil.....	52

Mot du président du jury

La session 2022 du concours en sciences économiques et sociales d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr a renoué avec la sérénité qui avait fait défaut aux deux précédentes sessions marquées par la crise sanitaire. Le bon déroulement des épreuves d'admission doit cependant beaucoup à l'organisation remarquable mise en place par le bureau concours de la DRHAT dont je tiens à saluer ici la réactivité et l'efficacité. J'exprime également ma gratitude à l'ensemble des personnels réservistes et des examinateurs spéciaux qui encadrent les épreuves sportives pour leur engagement et leur professionnalisme.

J'adresse mes remerciements à la vice-présidente du jury, l'inspectrice générale Catherine Biaggi, et à l'officier supérieur adjoint du président, le lieutenant-colonel Cécilia Carrignon pour leur assistance précieuse.

Cette année encore, les membres du jury ont eu le plaisir d'interroger des candidates et des candidats bien préparés aux exigences du concours. Que leurs professeurs en soient remerciés. Aux candidates et candidats admis j'adresse toutes mes félicitations et leur souhaite de s'épanouir dans la formation proposée à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de terre. J'adresse mes vœux d'encouragement et de réussite différée aux candidates et aux candidats qui ne sont pas parvenus à franchir le cap de l'admission cette année et qui pourront se présenter au concours l'an prochain. J'invite enfin tous les futurs candidats, ainsi que leurs professeurs, à lire avec attention le contenu de ce rapport et à prendre connaissance de tous les conseils utiles qui y sont dispensés.

Je ne saurais clore ces quelques lignes sans remercier chacun des membres du jury d'admission. Je mesure la difficulté de leur tâche et rend hommage à leur travail.

François VANDENBROUCK

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Président du jury du concours en sciences économiques et sociales

Bilan général du concours

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement dans la voie économique et commerciale option économique (ECE¹) sont implantées tant dans des lycées militaires (internat) que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le concours en sciences économiques et sociales offre aux étudiants² de seconde année de ces classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école spéciale militaire de Saint-Cyr afin de devenir officier de l'armée de terre tout en poursuivant des études supérieures.

Le concours se réfère au corpus juridique suivant :

- le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié (statut du corps des officiers des armes de l'armée de terre) ;
- l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr (JO n° 218 du 21 septembre 2018, texte n° 11, signalé au BOC n° 40 du 29 novembre 2018) ;
- l'arrêté du 5 janvier 2022 modifié relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr ;
- l'arrêté du 30 août 2021 relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers ;
- l'instruction n° 1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 10 décembre 2018 sur les modalités pratiques d'organisation et de déroulement (BOC n° 9 du 4 avril 2019, texte 6 ; BOEM 770. 1. 2).

Les épreuves y sont précisément décrites et il était impératif de bien lire ces textes pour assurer une préparation optimale.

Les épreuves d'admissibilité de ce concours se sont déroulées dans le cadre de la Banque commune d'épreuves à laquelle le concours est rattaché : <https://www.concours-bce.com/>
Le directoire du jury a fixé la « barre » d'admissibilité à une moyenne de 12,19/20 (11,83/20 en 2021) offrant ainsi à 105 **candidats la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 42 places offertes.**

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 16,68/20 à 12,19/20.

Répartition des candidats admissibles

- lycées militaires : 58 candidats (08 filles et 50 garçons)

- lycées et autres établissements civils : 47 candidats (7 filles et 40 garçons)

Parmi les admissibles, 14 ont renoncé à se présenter aux épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission sont spécifiques au concours de l'ESM.

¹ La session 2022 du concours en sciences économiques et sociales conservera le modèle de celui de la session 2021. Par contre, les modalités du concours de la session 2023 évolueront pour tenir compte de la création à la rentrée 2021 de la nouvelle classe préparatoire économique et commerciale voie générale.

² Pour éviter d'alourdir le texte, le rapport ne précise pas systématiquement « étudiant(e)s »/« étudiant(e) » « candidat(e)s »/« candidat(e) », « il/elle »/« ils/elles », etc. Ce choix formel ne doit pas faire oublier la place importante des jeunes filles au sein du concours, dont témoigne notamment la répartition des admissibles indiquée ci-après.

Organisées par le bureau concours/section recrutement direct et tardif de la DRHAT, **ces épreuves se sont déroulées du 02 au 10 juillet 2022** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78).

La présidence et la vice-présidence sont assumées par des inspecteurs généraux de l'éducation nationale désignés par la ministre des armées sur proposition de la doyenne de l'inspection générale ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de terre.

Les membres du jury sont des professeurs agrégés enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours.

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves pour assister à une réunion d'information. Le point de restauration du lycée leur était accessible.

Il est rappelé aux futurs candidats qu'ils sont impérativement attendus au jour et à l'heure fixés sur leur convocation. Seuls des retards justifiés seront admis.

Les candidats ont été guidés, encadrés et accompagnés, durant leur temps de présence sur le site, par un personnel dédié qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales.

Les épreuves sont normalement publiques, même si leur organisation au sein d'une emprise militaire en restreint l'accès. Celui-ci est autorisé aux enseignants en CPGE des lycées militaires et civils – qui en ont préalablement formulé la demande auprès du bureau concours de la DRHAT – dans le respect de règles permettant de préserver la sérénité des candidats (il est notamment demandé aux visiteurs de ne pas échanger avec les candidats ni dans le bâtiment, ni dans ses abords immédiats).

Au terme de cette session, le jury a pu établir **une liste des candidats classés sur laquelle figurent en tant que de besoin 77 noms permettant d'honorer les 42 places offertes.**

Le dernier candidat classé a obtenu (épreuves écrites d'admissibilité, orales et sportives d'admission) une moyenne générale de 12,07/20.

Au total, le concours en sciences économiques et sociales a permis un recrutement diversifié de solide niveau académique. Qu'ils soient issus de lycées civils ou militaires, les candidats étaient, dans l'ensemble, bien préparés. Les meilleurs d'entre eux ont montré l'étendue de leurs connaissances, leur capacité de réflexion juste et cohérente ; ils ont fait la différence, au travers de l'ensemble de leurs prestations, par leur motivation et leur dynamisme.

Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires, correspondant aux exigences du métier d'officier, les candidats de ce concours sont apparus motivés et bien entraînés.

Répartition des 42 premiers candidats classés

- lycées militaires : **31 candidats**
- lycées et autres établissements civils : **11 candidats**
- candidats masculins : **39 candidats**
- candidats féminins : **3 candidates**

Dans les pages qui suivent, les membres du jury et l'officier des sports fournissent un bilan de chacune des épreuves d'admission de la session.

Sur les tables des salles de préparation, les candidats disposent de ressources, différentes selon les épreuves (un dictionnaire – noms communs et noms propres – pour le commentaire de littérature, etc.) : ils doivent y recourir en tant que de besoin.

Durant les épreuves orales d'admission, il est demandé aux candidats de ne pas témoigner par quelque moyen que ce soit de leur établissement d'origine.

Une horloge est présente dans l'ensemble des salles pour permettre aux candidats d'évaluer leur temps de préparation et de parole.

1) Épreuve de littérature

Coefficient 8

Cadre réglementaire

L'épreuve de français se compose d'un commentaire et d'un entretien. Le commentaire prend appui sur un ou plusieurs textes contemporains à dimension ou à visée argumentative (œuvre(s) littéraire(s) ou philosophique(s), article(s), essai(s)) pour en proposer une approche problématisée. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement consacré à une réflexion sur le (ou les) texte(s) étudié(s). Cette épreuve vise à évaluer l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points-clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion personnelle.

Explicitation

Le commentaire porte sur un texte d'une longueur moyenne de 20 à 30 lignes, extrait d'une œuvre de langue française du XIXe siècle à nos jours.

La méthode du commentaire est laissée au choix du candidat (commentaire organisé, lecture analytique, commentaire au fil du texte). Si l'examineur propose deux textes, il s'agit de textes courts portant sur le même thème. Le commentaire articule analyse et interprétation du texte. La lecture à haute voix, soignée, met en relief les grandes inflexions de l'extrait.

Il s'agit pour le candidat, dans son commentaire, de mettre en évidence la logique et la stratégie argumentatives du texte, les moyens d'un art de convaincre et de persuader, les jeux entre l'explicite et l'implicite, les tensions et les ambiguïtés éventuelles du propos. Le choix de textes à dimension ou visée argumentative tirés de genres divers doit permettre d'aborder les grandes questions sur l'homme et la société.

L'entretien s'appuie sur le texte et les idées abordées dans la phase précédente. Il prend la forme d'un échange avec l'examineur et constitue un temps de reprise des éléments énoncés lors du commentaire. À ce titre, le candidat est invité à préciser certains points évoqués lors de son exposé et à élargir le champ de sa réflexion.

Rapport de l'examineur : Monsieur Guillaume TOMASINI

Répartition des notes

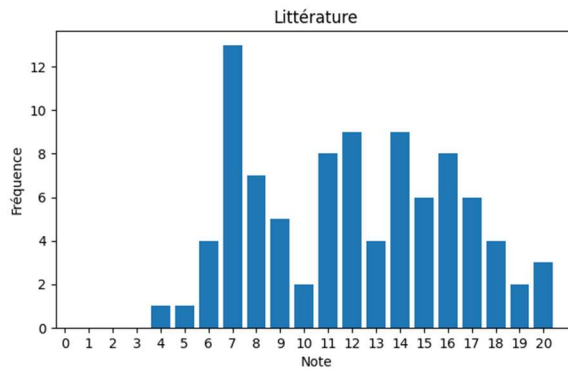
Nombre de candidats interrogés : 92

Note moyenne : 12/20

Premier quartile : 8/20

Note médiane : 12/20

Troisième quartile : 15,3/20



Nature et déroulement de l'épreuve

La durée de la préparation est de trente minutes. Le candidat dispose d'une photocopie de l'extrait, qu'il peut annoter comme il le souhaite. Un dictionnaire des noms communs et des noms propres est à sa disposition dans la salle de préparation. Nous invitons les candidats à le consulter.

L'épreuve proprement dite, d'une durée de 25 minutes, se déroule en deux temps :

- un exposé autonome d'une quinzaine de minutes :
 - l'introduction situe dans la mesure du possible l'œuvre dans son contexte d'écriture (historique, culturel, biographique), précise le sujet de l'extrait proposé et sa (ou ses) problématique(s) centrale(s) ;
 - le candidat procède ensuite à une lecture à voix haute du texte (ou d'un fragment du texte) ;
 - la démarche de commentaire relève du choix du candidat : elle peut être linéaire, en veillant à souligner les articulations majeures de l'extrait, ou bien prendre une forme synthétique et organisée selon différents axes qui permettent de balayer le texte. Il est préférable d'indiquer en fin d'introduction le type de démarche analytique retenu (linéaire ou composé). Le commentaire conduit par ailleurs à convoquer à bon escient, pour éclairer et approfondir le propos, certaines approches littéraires, historiques, philosophiques, sans perdre pour autant de vue la singularité de l'extrait proposé ;
 - la conclusion met en valeur les enjeux saillants du texte : elle peut être l'occasion d'un rapprochement rapide et pertinent avec une autre œuvre, qui n'est pas nécessairement littéraire (film, tableau, etc.) ou avec une question de société contemporaine.
- un entretien : l'entretien est d'abord l'occasion de revenir sur certains points de l'exposé (aucune question ne constitue un piège : elle peut inviter à corriger une erreur, à préciser un point obscur, survolé ou oublié, à rectifier une proposition hasardeuse, à approfondir ce qui a déjà été engagé dans l'exposé). Il permet également au candidat d'affiner son approche des enjeux du texte et d'élargir sa réflexion.

Commentaires généraux

Cette année encore, le jury tient à saluer le sérieux de la préparation des candidats qui, dans leur immense majorité, connaissent et maîtrisent les exigences méthodologiques de l'épreuve, rappelées et explicitées ci-dessus. Rappelons cependant que les 15 minutes d'exposé doivent être entièrement dévolues à l'étude du texte, et du texte seul, dûment introduit, lu (traditionnellement un fragment), problématisé et analysé. Les développements de type dissertatif, que le jury a eu la désagréable surprise d'entendre (de façon résiduelle, fort heureusement), sont à proscrire. Ils ne rentrent pas dans le cadre de l'exposé qui est, répons-

le, une épreuve de commentaire et non une dissertation déguisée dont le texte serait le prétexte.

Quelques maladresses méthodologiques rencontrées ponctuellement méritent d'être signalées afin de guider les candidats futurs dans leur préparation.

La gestion du temps

En la matière, les candidats doivent se garder de deux excès (rencontrés de façon résiduelle mais égale) :

- la prestation trop brève qui ne fait que survoler le texte ;
- la prestation trop longue qui se noie dans la paraphrase massive ou dans des considérations superflues. Quel que soit le nombre de parties ou de mouvements retenu par le candidat pour son analyse, il importe que celle-ci soit équilibrée.

La lecture

Il importe de ne pas l'oublier. Les lectures les plus convaincantes sont celles qui, fluides, expressives et vivantes, témoignent d'une véritable appropriation du texte par le candidat. On appelle les candidats à prêter le plus grand soin à la mise en voix des vers, qui sont trop souvent écorchés par méconnaissance des règles élémentaires de la versification.

Le commentaire

Il doit permettre au candidat d'explicitier les grands enjeux du texte, ou ses tensions fécondes, en se fondant sur des éléments d'analyse pertinents. Deux écueils sont à éviter en la matière :

- la paraphrase massive et le formalisme creux. L'explication ne saurait se réduire à une redite, vague et maladroite, des idées contenues dans le texte, pas plus qu'elle ne saurait se limiter à un simple inventaire de procédés littéraires. Si l'attention portée à l'écriture et la maîtrise d'un certain vocabulaire technique sont indispensables à la bonne analyse d'un texte, le candidat doit avant tout veiller à faire apparaître nettement les lignes de force de son explication. C'est sa capacité à les identifier, à les nuancer, à les faire jouer, qui vont donner de la densité et de la cohérence à son propos ;
- il est également souhaitable de prendre le risque de questionner les zones d'ambiguïté de l'extrait, voire son opacité : savoir distinguer ce qui fait obstacle, savoir identifier et exprimer les raisons même pour lesquelles cela fait obstacle, sans nécessairement avoir en soi la solution, sont des qualités de premier plan, qui témoignent d'un rapport de réelle intelligence au texte.

L'entretien

On déplore des réponses parfois trop longues, répétitives, qui tournent en rond, alors que l'entretien doit précisément être un moment d'échange. Importent particulièrement les capacités d'écoute, d'ouverture et de communication : entendre les questions posées, s'ouvrir au dialogue, entrer dans des pistes ou des angles nouveaux de lecture, avoir un recul critique sur tel ou tel point de sa propre prestation sont d'indispensables qualités pour de futurs cadres de l'armée de terre.

Les références culturelles

On constate chez certains candidats une faiblesse des repères historiques, d'histoire des idées et d'histoire culturelle. Comme les textes sont choisis, selon les indications du programme, dans une période relativement courte (du début du XIXe siècle à nos jours), le jury est en droit d'attendre que des points essentiels soient connus des candidats (succession des régimes politiques, grands mouvements littéraires et culturels, notamment).

Nous profitons de cette session pour rappeler quelques critères majeurs d'évaluation :

- le niveau de compréhension du texte (finesse de la compréhension, absence de contresens majeur, capacité à affronter le plus ardu, à défaut de le résoudre) ;
- le niveau d'analyse du texte (capacité à en restituer le sens, à le déplier et à analyser la façon dont la signification du texte se construit et se déploie dans une écriture, capacité à faire entendre la singularité, la force, la pertinence, voire la complexité ou l'originalité du texte) ;
- le niveau d'élaboration de la prestation (organisation rigoureuse et dynamique du propos, propos rythmé, maîtrise du temps, clarté de l'élocution, maîtrise de la langue, élégance dans cette maîtrise) ;
- le niveau de réflexion (capacité à développer une pensée cohérente, à dégager et à peser les enjeux d'un texte et à les mettre en résonance) ;
- le niveau de connaissances (culturels, littéraires, philosophiques, historiques, artistiques) ;
- la capacité à l'échange.

Commentaires particuliers pour la session 2022

Étude du texte

Les textes proposés cette année à l'étude ont donné lieu à des prestations contrastées, parfois insuffisantes, le plus souvent convaincantes, dans quelques cas lumineuses. Exception faite des contresens, aux conséquences fâcheuses, commis sur le sens littéral d'un passage (songeons, par exemple, à une confusion regrettable faite dans le destinataire d'une tirade de Triboulet dans *Le Roi s'amuse*), les exposés les plus faibles se sont révélés incapables d'identifier les enjeux du texte, faute de l'avoir suffisamment interrogé. Il en est résulté des commentaires superficiels ou inconsistants où la paraphrase l'emportait sur l'analyse.

Les candidats doivent se convaincre qu'il est essentiel, tout au long de leur préparation, de prendre le pouls de l'extrait proposé, en questionnant son appartenance générique (essai, récit autobiographique, article de journal, poème, lettre, etc.), sa nature (argumentative, narrative, descriptive, etc.), son sujet, son registre dominant (lyrique, épique, polémique, élégiaque, didactique, etc.), son système énonciatif, sa composition, etc. Ce sont ces entrées qui leur fourniront leurs premières prises sur le texte et leur permettront d'en faire émerger progressivement les enjeux.

Ce cadastrage effectué, il convient en outre, d'être sensible aux spécificités de l'extrait. Le jury est en droit d'attendre, pour les textes versifiés, des analyses ponctuelles de versification ; pour les textes de théâtre, traditionnellement destinés à la représentation, on n'oubliera pas de rendre compte de leur dimension scénographique (en s'appuyant sur les didascalies) et, plus largement, de la situation de communication qu'ils décrivent (circulation de la parole, quiproquo éventuel, dysfonctionnements de l'échange, etc.). Quant aux textes d'argumentation dite « directe », on aura soin d'en étudier soigneusement le fonctionnement afin de dégager les principales étapes de la démonstration et, éventuellement, la stratégie argumentative mise en œuvre par l'auteur.

S'agissant de l'analyse stylistique proprement dite, le jury n'attend pas des candidats un relevé systématique ou exhaustif de figures de style. Outre que le temps de préparation ne se prête pas à un tel inventaire, cette pratique témoigne la plupart du temps d'une lecture myope du texte, incapable de prélever et de hiérarchiser ses éléments signifiants. Mieux vaut, et de très loin, sélectionner quelques phénomènes remarquables, dûment identifiés, qui permettront de construire des interprétations approfondies. Songeons, par exemple, à ce candidat qui, pour rendre compte de la verve polémique de Léon Bloy, a relevé, avec justesse, énumérations,

hyperboles, gradations, vocabulaire dépréciatif, niveau de langue vulgaire et attaques *ad hominem*, en soulignant la « poétique de l'insulte et de l'imprécation » et la véritable « rage de l'écriture » à laquelle s'abandonnait l'auteur, dans un débordement de haine écumante.

Là encore, il convient de mobiliser ces outils avec discernement et de les mettre au service du texte et non d'une démonstration d'érudition parfois maladroite. On déplore l'usage abusif et très approximatif de la notion de « champ lexical », accommodée à toutes les sauces, même les plus indigestes. La « boîte à outils » de l'analyse littéraire est suffisamment grande pour ne pas la rabougir à un simple relevé de termes, parfois fourre-tout : un certain nombre de candidats seraient mieux inspirés de mobiliser les outils syntaxiques, énonciatifs, grammaticaux, verbaux, rhétoriques, métriques, etc. pour élargir la palette de leurs interprétations. On prendra l'exemple d'un candidat audacieux qui, dans un extrait des Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand, a tâché d'illustrer le va-et-vient entre l'expression d'une sensibilité personnelle et la méditation plus universelle sur la fuite du temps (le « tempus fugit ») en se fondant sur une analyse fine de la valeur des verbes : imparfait descriptif et itératif pour la première, présent gnominique pour la seconde. Le jury est sensible à cette sorte d'effort visant à rendre justice aux particularités stylistiques des textes.

Entretien

L'entretien est un moment d'approfondissement et d'élargissement de l'exposé qui permet tout autant au jury de revenir sur certains aspects du commentaire proposé par le candidat que de solliciter ses connaissances personnelles. En dépit de prestations là encore contrastées, le jury a apprécié la qualité et la solidité du bagage culturel de certains candidats. Un candidat a ainsi convoqué avec beaucoup d'à-propos la Défense et illustration de la langue française (1549) de Joachim du Bellay ou encore l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) consacrant la primauté du français (contre le latin) comme langue officielle de l'administration, en appoint d'un texte de Remy de Gourmont qui constatait la montée en puissance des anglicismes au sein de notre langue. À propos d'un texte de Soupault sur la puissance érotique de la danse, « déssexualisée » et mutilée par le puritanisme, un autre candidat, interrogé sur l'éros en littérature, convoque avec justesse la notion de libertinage, en l'associant aux Liaisons dangereuses de Laclos mais aussi au Don Giovanni de Mozart et Da Ponte, et au fameux air du « mille tre » de Leporello. À propos d'un texte de Marguerite Yourcenar qui questionne l'extermination industrielle des bêtes dans les abattoirs, un troisième candidat fait référence à Peter Singer et à Elisabeth de Fontenay en leur qualité de défenseurs de la cause animale.

Au-delà des strictes connaissances culturelles, dont certaines, répétons-le, ont pu le réjouir ou l'éblouir, le jury entend particulièrement évaluer l'aptitude des candidats à entrer dans un dialogue constructif et à utiliser l'échange comme un tremplin à leur réflexion. Cette capacité à interagir pour corriger ou tout simplement enrichir une interprétation témoigne d'une agilité intellectuelle qui, au-delà du strict cadre de l'épreuve, ne peut que distinguer de futurs cadres de l'armée de terre.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury engage les candidats à poursuivre leurs efforts dans deux directions principales durant leur passage en classes préparatoires :

- l'acquisition d'une culture personnelle ouverte (littérature, philosophie, histoire, histoire de l'art, cinéma, etc.) qui leur permettra d'identifier plus aisément les enjeux des textes proposés tout en stimulant leur intelligence au sens étymologique du terme, c'est-à-dire leur capacité à tisser des liens, à créer des rapports, entre

- divers éléments ;
- la pratique régulière de l'oral qui leur permettra de développer leurs facultés d'expression et de communication, et de parfaire leur aisance oratoire.

Ces deux compétences leur permettront sans nul doute d'affronter cette épreuve appelée à jouer un rôle essentiel dans leur réussite, et dans laquelle, nous avons plaisir à le redire, d'excellents résultats ont été de nouveau obtenus lors de cette session 2022.

Liste des auteurs dont les textes proposés pour la session 2022 ont été tirés :

Aragon, Artaud, Balzac, Barbey d'Aureville, Baudelaire, Bloy, Céline, Chateaubriand, Claudel, Colette, Faguet, Flaubert, Gautier, Giraudoux, Goncourt, Gourmont, Hugo, Ionesco, Maupassant, Mirbeau, Modiano, Montherlant, Morand, Musset, Ponge, Proust, Reza, Sand, Soupault, Verlaine, Vigny, Yourcenar, Zola.

2) Épreuve de mathématiques

Coefficient 6

Rapport de l'examinateur : Monsieur Gérald GAUDENS

Répartition des notes

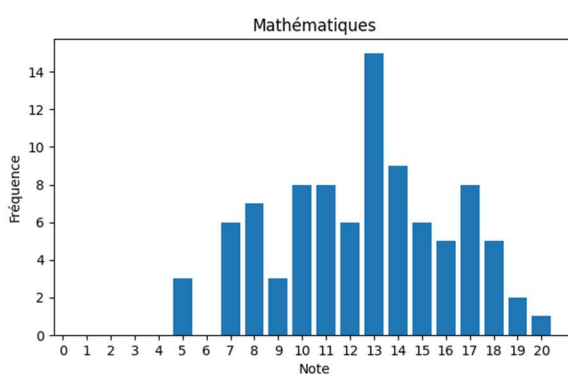
Nombre de candidats interrogés : 92

Note moyenne : 12,6/20

Premier quartile : 10/20

Note médiane : 13/20

Troisième quartile : 15/20



Commentaires sur la session 2022

La session 2022 aura été satisfaisante : le niveau de préparation des candidats était bon, et beaucoup de candidats ont pu montrer favorablement qu'ils avaient profité de leurs deux années de CPGE pour acquérir la rigueur et les connaissances nécessaires à l'exercice des mathématiques. Une grande majorité des candidats s'était correctement préparée à la pratique de l'oral de mathématiques, ce qui a permis d'aller à l'essentiel lors du traitement des sujets.

Les rapports de jury des années précédentes sont précieux et doivent être lus avec attention, les conseils qu'ils portent sont toujours d'actualité.

L'épreuve se déroule en deux temps:

- une restitution, pendant laquelle le jury interviendra le moins possible, laissant le parole au candidat ;
- suivie d'un entretien (ou reprise) pendant lequel le jury demandera certaines précisions, testera plus précisément la compréhension du candidat et posera des questions supplémentaires, liées ou non au sujet.

L'oral dans sa globalité dure 25 minutes, la restitution dure 15 minutes maximum.

Les sujets proposent deux exercices, avec un appariement entre deux thèmes (probabilités, analyse - y compris fonctions de plusieurs variables – d'une part et algèbre d'autre part), et des questions non bloquantes d'algorithmique (utilisation de scilab) peuvent émailler les sujets.

La restitution se doit d'être claire et concise, il faut s'appuyer sur le tableau et ne pas lire ses notes. Les candidats sont donc invités à ne pas détailler inutilement les calculs. Inutile de relire le sujet également. La rigueur dans le raisonnement, et la maîtrise du vocabulaire, qui doit être bien mathématisé, la gestion du (des) tableau(x), la posture d'oral (un oral est une situation de *communication*, la voix doit être posée et claire notamment) sont des éléments essentiels de cette partie de l'oral. Il est inutile de trop détailler les calculs, seuls les éléments saillants du calcul doivent figurer au tableau. Le jury demandera des précisions si nécessaire.

Certains candidats font le maximum pour « tenir 15 minutes » : cela ne doit être au détriment de la densité de l'exposé. Ceci est arrivé très rarement, la distribution du temps entre restitution et reprise a été harmonieuse dans la très grande majorité des cas.

L'objectif de la reprise est de :

- tester la solidité, la robustesse, de ce qui a été exposé ;
- corriger éventuellement les raisonnements erronés présentés pendant la phase d'exposé, les erreurs de calcul, etc.

Ceci étant posé, l'objectif de la reprise est bien de « faire monter la note », même en ayant été peu performant sur la partie préparée. Il est particulièrement attendu du candidat qu'il présente des propositions pour avancer dans l'entretien, qu'il écoute et note au tableau les indications du jury. On pourra notamment :

- tenter de traiter les questions non traitées pendant la préparation ;
- tenter de traiter des questions supplémentaires données par le jury, liées ou non au sujet.

Les questions supplémentaires peuvent intervenir pour diverses raisons, notamment lorsqu'il n'est plus possible d'avancer sur le sujet dans le temps restant.

Quelques points utiles à retenir :

- de manière générale, il ne faut pas attendre l'assentiment du jury, mais avancer dans son argumentation, s'il faut intervenir, le jury le fera ;
- les questions du jury ne sont jamais « à charge », elles visent à lever des incompréhensions, dans l'intérêt des candidats ;
- les questions techniques ou pointues visent « à faire montrer la note », ou suivent la dynamique de l'entretien (si un candidat utilise un point plus particulier, des questions peuvent s'ensuivre) ;
- l'honnêteté intellectuelle est une qualité primordiale, de même que la combativité et la réactivité ;

- le cours doit être connu sur le bout des doigts ;
- lorsqu'un candidat ne connaît pas une formule ou un résultat utile, le jury peut la lui rappeler, si le candidat sait l'utiliser à bon escient, il sera valorisé ;
- les candidats sont invités à présenter rapidement leurs pistes, même si elles n'ont pas abouti, et de manière générale, avoir une capacité de proposition est toujours apprécié ;
- certains sujets sont détaillés (beaucoup de questions intermédiaires), d'autres sont plus « ouverts » et laissent place à une certaine initiative. Là encore, cela est pris en compte dans la notation, et on ne trouvera pas deux exercices « ouverts » dans un même sujet.
- il n'est pas nécessaire de terminer le sujet pour obtenir une note correcte, voire une excellente note; même si peu de choses ont abouti dans la préparation, un bonne reprise peut conduire à une bonne note (c'est arrivé pendant cette session).
- le sens critique, la hauteur de vue et le recul sont particulièrement valorisés.

Les questions d'algorithmique ont amené des réponses assez satisfaisantes en général.

Ci-dessous des remarques plus précises sur les points de vigilance que les candidats devraient avoir.

1. Lettres grecques

Il est étonnant d'entendre des candidats écrire par exemple « lambda » quand ils disent « alpha ». Cela n'est évidemment pas sanctionné, mais nuit à l'impression d'ensemble.

2. Logique et raisonnement

- les symboles logiques sont parfois utilisés à mauvais escient (équivalences sans proposition, etc...) :
- les équivalences confondues avec des implications ;
- la condition nécessaire et la condition suffisante sont parfois confondues ;
- le raisonnement par contraposition est parfois mal compris ;
- le symbole d'équivalence logique est employé au lieu du symbole « égal » ou de l'équivalence des matrices ;
- les ensembles de nombres sont parfois confondus (réels et entiers principalement).

3. Algèbre

Dans le cadre de raisonnements par identification de coefficients, on voit parfois :

« $x^2+2x+1=ax^2+bx+c$, donc « $x^2=ax^2$ », « $2x=bx$ » ... Puisque le principe de l'identification n'est pas vraiment compris, cela mène parfois à des difficultés pour les candidats.

De manière générale on attend plutôt des candidats une réflexion personnelle, pas la restitution de « recettes » apprises par cœur:

- montrer qu'une application est linéaire, qu'un sous-espace est vectoriel, calculer un noyau ou une image d'application (linéaire ou non) ne devraient jamais poser de problème en ce qui concerne *la méthode à adopter*, si la situation présente des difficultés techniques, cela peut être traité dans la reprise ;
- les calculs de rang et la réduction de Gauss manquent parfois de fluidité ;
- le théorème du rang est souvent énoncé de manière erronée ;
- le chapitre de la réduction est en général bien maîtrisé, mais il est étrange de voir certains étudiants ramener l'inversibilité d'une matrice assez systématiquement au fait que « zéro n'est pas valeur propre » (ce qui est vrai, mais ne constitue pas toujours le début d'un raisonnement adapté).

4. Probabilités

- les lois de probabilité de référence semblent assez bien maîtrisées.
- le principal point de vigilance semble être la mise en événements dans le cadre des probabilités discrètes. Les sujets font parfois appel à l'introduction d'un système complet d'événements et l'utilisation de la formule des probabilités totales.

5. Analyse

- on peut montrer la convergence d'une intégrale sans avoir à la calculer ; par ailleurs les méthodes de calculs d'intégrale sont maîtrisées de manière satisfaisante en général.
- les techniques de majoration d'intégrale manquent de fluidité dans leur utilisation.
- le théorème de la bijection et le théorème des valeurs intermédiaires sont souvent confondus, or, parfois, on a seulement besoin de l'existence d'une racine pour une fonction parfois non strictement monotone, et non de son unicité.
- un point qui a parfois été problématique est celui du tracé de la courbe représentative des fonctions de référence (exponentielle et \ln notamment), ou de fonctions très simples associées (composé de ces fonctions avec une fonction affine, par exemple).

De manière générale, les candidats sont incités à multiplier les approches: schémas, cas particuliers, courbes des fonctions étudiées sont autant de moyens pour « débloquer » une situation.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats sont arrivés pour la session 2022 avec un niveau de préparation appréciable et se sont montrés plutôt solides durant les interrogations. L'implication générale des candidats ne fait pas de doute. Le jury a eu le plaisir d'interroger quelques candidats très réactifs et d'excellentes notes ont pu être données à cette occasion. Nous souhaitons donc adresser aux candidats et à leurs préparateurs nos félicitations pour le niveau général satisfaisant du concours en mathématiques.

Exemple de questions posées

- Etude d'un endomorphisme d'un espace vectoriel classique, noyau et image, utilisation du théorème du rang, matrice de l'endomorphisme dans la base canonique s'il y a lieu, dans une base donnée le cas échéant, diagonalisabilité de cet endomorphisme.

Exemple: l'endomorphisme $M_3(\mathbb{R})$ qui à M associe AM , où A est une matrice donnée, assez simple en général pour limiter la difficulté des calculs.

Problèmes rencontrés: confusion entre matrices et vecteurs colonnes, manque de recul et erreurs de calculs pour les calculs d'image de noyau.

- Etude de suites récurrentes. du type $u_{n+1}=f(u_n)$. Bonne définition de la suite, étude des points fixes, convergence, vitesse de convergence, représentation graphique de la situation.

Exemple: $u_{n+1}=\ln(u_n)+2$, $u_0=2$

Problèmes rencontrés: étude du sens de variation (confusions entre sens de variation de f et sens de variation de la suite), argumentation pour l'existence d'une limite finie. Certains candidats connaissent les méthodes parfaitement, mais n'explicitent finalement plus suffisamment leurs raisonnements.

- Etude de fonctions, application du théorème de la bijection, éventuellement calcul de la bijection réciproque.

Exemple : cas de la fonction la fonction qui à x associe $f(x)=e^{\{x\}}-e^{\{-x\}}$.

Problèmes rencontrés : résolution explicite de $f(x)=a$.

- Problème d'urnes.

Exemple :

On dispose de $n+1$ urnes choisies de manière uniforme, numérotée de 0 à n . L'urne k contient k boules noires et $n-k$ boules blanches, indiscernables entre elles. On tire ensuite une boule dans l'urne choisie. Quelle est la probabilité d'avoir une boule noire à l'issue de l'expérience?

Problèmes rencontrés: introduction d'un système complet d'événement *ad hoc* (choix de l'urne).

3) Épreuve d'économie, sociologie et histoire (ESH)

Coefficient 12

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH) consiste à proposer oralement après un temps de préparation de 30 minutes, une **démonstration construite** de 10 à 15 minutes portant sur un sujet conçu dans le cadre du programme officiel d'ESH, ce dernier étant articulé en quatre modules : *les fondements de l'économie et de la sociologie, croissance et développement du XIX^e siècle à nos jours, la mondialisation économique et financière, déséquilibres, régulation et action publique*. On rappellera que ces modules sont eux-mêmes structurés en différents items. Les sujets proposés aux candidats portent donc sur **l'ensemble du programme d'ESH des deux années de classe préparatoire ECE**.

Lors de l'entretien suivant l'exposé du candidat, différentes questions sont posées portant sur certains aspects de l'argumentation proposée, sur la ou les parties du programme sur lesquelles porte le sujet et sur au moins une autre partie du programme d'ESH.

Un tableau est à la disposition des candidats.

Rapport de l'examineur : Monsieur Hervé JUTIER

Répartition des notes

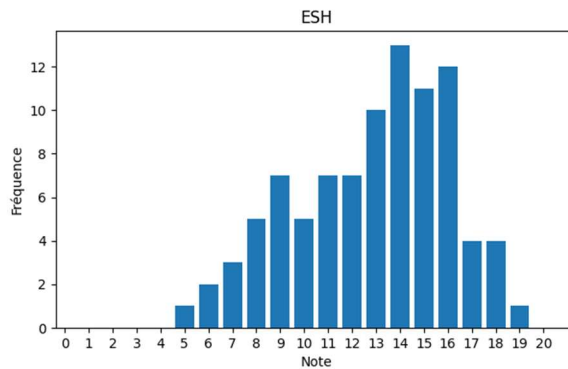
Nombre de candidats interrogés : 92

Note moyenne : 12,8/20

Premier quartile : 10,8/20

Note médiane : 13/20

Troisième quartile : 15/20



Commentaires sur la session 2022

Commentaires généraux

Les résultats de l'épreuve d'ESH sont dans l'ensemble satisfaisants. La plupart des étudiants a de nouveau cette année préparé de manière sérieuse et efficace cette épreuve. Certaines prestations témoignent de belles qualités intellectuelles et d'une très bonne maîtrise des concepts et des théories ». Les performances faibles sont rares. Ces dernières trouvent leur origine le plus souvent dans un manque de maîtrise des connaissances du programme, ne permettant pas de mener une réflexion argumentée et de répondre à la problématique posée. Les exigences formelles consistant à présenter un exposé à partir d'une introduction, d'un développement structuré en deux ou trois parties elles-mêmes divisées en sous-parties et d'une conclusion sont globalement satisfaites. La règle de temps a été respectée pour la très grande majorité des candidats. Une minorité a cependant présenté un exposé d'une durée inférieure à 10 minutes, qui s'est le plus souvent accompagné d'une prestation globale de faible niveau. La qualité de l'expression orale est globalement satisfaisante.

Commentaires particuliers

Un certain nombre de conditions doit être rempli afin de réussir au mieux l'épreuve d'ESH.

Les termes importants du sujet doivent être définis précisément en introduction de manière à cadrer au mieux le développement qui suit. Certains candidats omettent encore cette étape, qui pourtant est capitale. La **mise en perspective historique** est aussi nécessaire dans l'introduction, même pour des sujets *a priori* orientés vers des problèmes plus contemporains. Ces deux conditions sont nécessaires pour **faire émerger les principaux enjeux du sujet et proposer une problématique**. Certains étudiants oublient encore cette étape et se lancent dans un exposé sans réel fil conducteur comportant de nombreux arguments et références insuffisamment justifiés et trop peu reliés explicitement au sujet. Rappelons qu'une simple reprise du sujet en l'état, même lorsque celui-ci est posé sous forme interrogative, ne peut donc être suffisante. Enfin, il est utile de rappeler qu'il est nécessaire de **lire le sujet dans sa totalité** et de tenir compte de tous les termes qu'il contient afin d'opérer un cadrage adéquat de la question et d'éviter les hors-sujets.

Le développement doit mobiliser des connaissances de manière structurée. **Ce ne sont pas les connaissances du candidat qui doivent guider son exposé mais la problématique présentée en introduction qui doit guider le choix des connaissances à mobiliser**. Énoncer le contenu de fiches de cours apprises plus ou moins par cœur ne peut être acceptable. Cela conduit le plus souvent à un « effet catalogue » dans lequel les arguments se suivent sans forcément de liens entre eux ni avec la problématique. Il s'agit d'une épreuve de réflexion et non de récitation, certains candidats l'oublient encore.

On notera que certains exposés se réduisent à une longue liste d'auteurs et de références théoriques non hiérarchisés, et manquent par conséquent d'approfondissement des arguments et d'explicitation des mécanismes. Il semble nécessaire de rappeler qu'un exposé bien construit implique un **aller-retour entre théories et faits** dans chacune des parties. De plus, on peut regretter que certains exposés se limitent à des références ou des débats datés qui ne sont plus toujours pertinents aujourd'hui. Le débat opposant « classiques » et « keynésiens », par exemple, ne permet souvent d'éclairer que de manière partielle les problématiques économiques actuelles. Le débat portant sur l'arbitrage inflation-chômage et l'intérêt de la courbe de Phillips n'est pas clos avec l'analyse de Milton Friedman. Les politiques monétaires ne se réduisent plus à une composante conventionnelle. Il est donc utile de connaître les principaux développements récents de la science et il est conseillé aux candidats de se tenir au courant du positionnement des principaux économistes contemporains sur les grands enjeux de société actuels.

Enfin, certains candidats ont utilisé opportunément des éléments du cours d'économie approfondie pour alimenter leur argumentation. Lorsqu'ils ont été amenés à réaliser des graphiques au tableau, quand le sujet s'y prêtait, cela a été globalement réussi. On peut regretter cependant que certains tracent les axes puis les courbes avant de réfléchir longuement aux variables à noter sur les axes. Cela dénote souvent un manque de compréhension des mécanismes. La signification économique de la pente et du positionnement des courbes doit être maîtrisée.

La conclusion est malheureusement souvent bâclée. Rappelons qu'elle doit permettre une **synthèse des principaux arguments** mobilisés dans le développement mais ne peut s'y réduire. **Une réponse à la problématique est attendue.** Certains étudiants l'oublient. Une ouverture est bienvenue.

Il est utile aussi de rappeler qu'il n'est pas souhaitable de réaliser une présentation allant artificiellement au terme des 15 minutes. Trop d'étudiants semblent prolonger leur exposé uniquement pour arriver à cette borne, au prix d'une baisse de la qualité de celui-ci dans les dernières minutes.

Par ailleurs, les réponses lors de l'entretien, doivent être complètes tout en restant claires, précises et synthétiques. Tous les faits, mécanismes et concepts évoqués par le candidat lors de sa présentation peuvent faire l'objet de demande de précisions lors de l'entretien. Il est important qu'il soit réactif à cette occasion et ne s'enferme pas dans un raisonnement erroné sans tenir compte des pistes offertes par l'examineur. Enfin, on note encore parfois l'absence de compréhension de concepts ou mécanismes de base, ce qui est pénalisant.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'épreuve d'ESH repose sur un programme conséquent étudié tout au long des deux années de classe préparatoire. L'apprentissage du cours ne peut donc se faire que régulièrement. Il doit permettre d'approfondir progressivement certaines questions et de faire le lien entre différents items du programme afin de donner du sens aux connaissances. Les éléments théoriques doivent être systématiquement mis en relation avec les faits. Afin de présenter des définitions justes et complètes, et d'utiliser un vocabulaire approprié et précis, il est vivement conseillé aux étudiants de travailler sur des dictionnaires adéquats dès la première année. Il sera aussi bénéfique aux étudiants de connaître les ordres de grandeur de variables utilisées couramment en ESH telles que, par exemple, le taux de chômage, la croissance économique ou le taux de pauvreté. Un suivi régulier de l'actualité est aussi particulièrement utile.

Il est ainsi fortement recommandé aux étudiants d'approfondir leurs connaissances des logiques de construction des principaux indicateurs économiques et sociaux.

Il est important de rappeler que l'ensemble du programme d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain doit être maîtrisé. Trop d'exposés ont montré des lacunes dans les connaissances traitant du programme de première année. Par ailleurs, la sociologie fait partie intégrante des apports des sciences sociales à une compréhension globale de problèmes de société complexes. Elle ne saurait donc être négligée ou traitée avec désinvolture.

Exemples de sujets :

- Qui sont les ennemis de l'emploi ?
- Les inégalités sont-elles le moteur de la croissance économique ?
- Le vieillissement de la population met-il en péril notre modèle social ?
- Le concept de classe sociale est-il toujours sociologiquement pertinent ?
- Pourquoi les crises reviennent toujours ?
- Le profit est-il le seul objectif de l'entreprise ?
- L'Europe sociale est-elle une utopie ?
- Peut-on encore lutter contre la désindustrialisation ?
- Le régionalisme s'oppose-t-il au multilatéralisme ?

4) Épreuve d'économie approfondie

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve d'économie approfondie met en valeur les acquis de deux ans de formation en microéconomie et macroéconomie (y compris la comptabilité nationale). Il est demandé aux candidats admissibles de présenter, au tableau, après préparation:

- la résolution d'un exercice sans technicité excessive; les machines à calculer ne sont pas autorisées ;
- l'illustration d'une question de cours portant sur la théorie économique / le commentaire d'un court document issu des publications des organismes de recherche (Blog de la Banque de France, Blog OFCE, Trésor-Eco, Lettre du CEPII, Ecole d'économie de Paris). Les documents font directement référence à des questions au programme: la concentration industrielle, le risque de stagflation, la fiscalité, le grand confinement analysé comme un choc, la discrimination par les prix, les effets externes, le marché du gaz, les tensions inflationnistes...

Le candidat peut être aidé pour trouver une réponse. Lorsque les questions de l'examineur s'enchaînent, pour le guider vers le raisonnement approprié, il doit faire preuve de réactivité. Les questions n'ont pas pour but de déstabiliser le candidat mais de l'amener à se rendre compte des incohérences ou des lacunes de son argumentation initiale pour une reformulation.

Rapport de l'examineur : Monsieur Xavier ENSELME

Répartition des notes

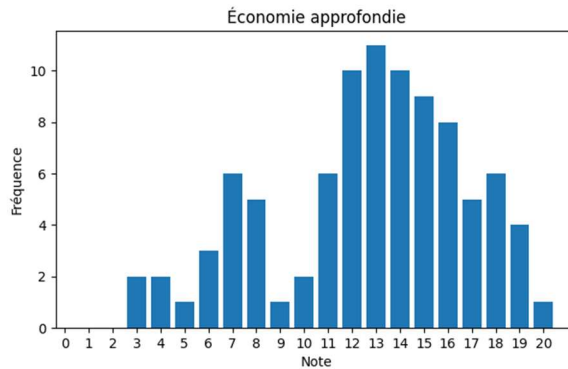
Nombre de candidats interrogés : 92

Note moyenne : 12,7/20

Premier quartile : 11/20

Note médiane : 13/20

Troisième quartile : 16/20



Commentaires sur la session 2022

La répartition des notes et la moyenne de l'épreuve d'économie approfondie donnent à penser que les élèves des classes préparatoires sont dans l'ensemble bien préparés à cette épreuve. Trente trois candidats admissibles ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 15/20, tandis qu'une note inférieure ou égale à 7/20 signale des défaillances graves dans la compréhension de l'analyse économique pour 14 candidats. L'épreuve d'économie approfondie a pour vocation de contribuer au classement des candidats. L'échelle de notation est par conséquent assez large afin de mettre en valeur les meilleures prestations, qui ne manquent pas.

L'épreuve d'économie approfondie s'inscrit dans une double perspective:

- formaliser les relations entre grandeurs économiques de manière à faire apparaître des régularités et évaluer l'action publique, qu'il s'agisse de politiques conjoncturelles ou de politiques structurelles;
- représenter, à partir de cas concrets, des situations qui appellent une prise de décision en modélisant le comportement des agents économiques après avoir posé quelques repères axiomatiques (la rationalité et la maximisation de l'utilité ou du profit).

Les parts respectives de la microéconomie et de la macroéconomie sont équivalentes et elles peuvent être abordées par des exercices ou des questions de cours faisant appel, fréquemment, à un commentaire de graphique ou de document factuel.

I. La **microéconomie** privilégie un raisonnement à l'équilibre, quelle que soit la configuration du marché, de la concurrence pure et parfaite (CPP) au monopole simple ou discriminant, en partant des plans des agents. Dans bien des cas, les candidats sont amenés à chercher une solution optimale sous contrainte, en tenant compte des multiples configurations possibles de la production et de l'échange. Cette démarche doit être bien comprise des candidats de manière à ne pas être assimilée à une technique mathématique sans référence à des notions économiques; il est attendu des candidats une capacité à argumenter plus qu'une virtuosité en analyse mathématique. L'exemple qui suit illustre, à travers le cas du monopole, la nécessité de connaître des méthodes de résolution pour optimiser le profit sous contrainte de coûts. Une comparaison avec la concurrence pure et parfaite débouche sur des questions relatives à la rente du monopole.

LE MONOPOLE

Soit la fonction de demande adressée au monopole

$$Q = 9 - P$$

Q: quantités, P: prix du bien.

Supposons que la technologie permette de produire à un coût unitaire constant, égal à 1 €.

- A. Déterminez l'équilibre de monopole correspondant à cette industrie.
 B. Comparez l'équilibre de monopole à l'équilibre concurrentiel.

Cet exercice, à l'énoncé elliptique, permet de tester les candidats sur leur capacité à construire un raisonnement économique à partir des informations fournies dans l'exercice. Pour le résoudre, il fallait exposer précisément la démarche aboutissant à la détermination de l'optimum du monopole. La correction qui suit vaut pour la première question.

Montrer, initialement que pour toute entreprise, quelle que soit la structure du marché, l'équilibre est atteint lorsque le coût marginal (Cm) est égal à la recette marginale (Rm) car

$$\Pi(Q) = CT(Q) - RT(Q)$$

Pour que la fonction de profit atteigne un maximum, il faut que

$$[\Pi(Q)]' = [CT(Q)]' - [RT(Q)]' = 0 \quad \text{existence d'un } \textit{extremum} \text{ (on admet qu'il s'agit d'un maximum)}$$

$$\text{Soit } Cm(Q) = Rm(Q).$$

Dans le cas de l'exercice, l'énoncé précise que le coût unitaire (ou moyen, CM) est constant, d'où:

$$CM(Q) = Cm(Q) = 1.$$

Quant à la recette totale, elle vaut

$$RT(Q) = P \cdot Q$$

Ici la fonction de demande inverse vaut

$$P = 9 - Q$$

D'où

$$RT(Q) = 9Q - Q^2$$

$$Rm(Q) = 9 - 2Q$$

A l'équilibre,

$$Cm(Q) = Rm(Q)$$

$$9 - 2Q = 1$$

$$Q = 4$$

Pour maximiser son profit l'entreprise en situation de monopole vendra 4 unités du bien, à un prix unitaire de

$$P = 9 - 4 = 5$$

Sa recette totale sera de

$$RT(4) = 5 \times 4 = 20$$

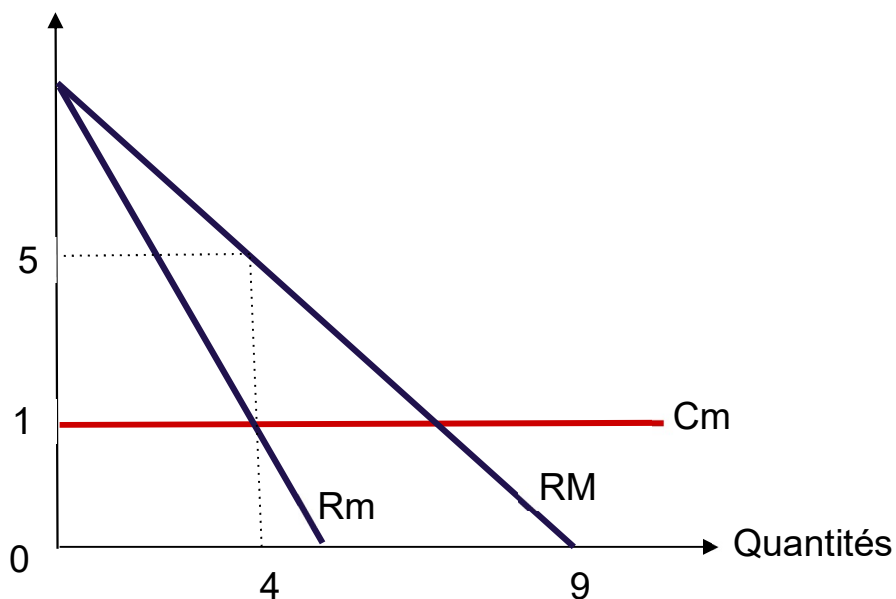
Par conséquent, le profit total atteindra

$$\Pi(4) = 20 - 4 = 16$$

Le candidat est ensuite invité à représenter l'optimum du producteur dans le repère (Q, P). La fonction de recette moyenne (RM) est représentée par la relation suivante:

$$CM(Q) = \frac{RT(Q)}{Q} = 9 - Q.$$

Coûts et prix



Toute démarche doit être soigneusement justifiée et les meilleurs candidats sont capables d'adapter les formes de l'argumentation économique à une grande diversité de situations: des exercices de décision en univers incertain, d'asymétrie d'information, ou de concurrence imparfaite sont proposés aux candidats afin de ne pas en rester dans le cadre des marchés complets et concurrentiels qui déboucherait sur la répétition d'exercices types (l'optimum du consommateur ou du producteur en CPP). Dans tous les cas, le niveau requis en analyse mathématique suppose un apprentissage régulier de la dérivation de fonctions à deux variables, de fonctions inverses et du tracé de fonctions affines (pentes, ordonnée à l'origine, choix des axes).

Les exercices couvrent le programme des deux années, des agents maximisateurs aux équilibres en concurrence imparfaite. Les échecs du marché sont abordés à partir des externalités ou de l'asymétrie d'information. Des exercices simples permettent aux candidats de retrouver des configurations générales et d'en tirer des conclusions. L'exemple suivant porte sur le cas classique des asymétries d'information, directement inspiré de l'exemple canonique du marché des voitures d'occasion.

LES ASYMÉTRIES D'INFORMATION

Vous cherchez à acheter une voiture d'occasion et vous savez que sur le marché des voitures d'occasion il y a deux types de véhicules: les bons, d'une valeur $v_1 = 4000$ € et les mauvais d'une valeur $v_2 = 2000$ €. Vous savez aussi qu'au départ, dans la population totale des voitures d'occasion, la moitié des véhicules est de bonne qualité et l'autre de mauvaise qualité.

- Dans le cas où l'information est parfaite quel est l'équilibre de ce marché?*
- Quel serait l'équilibre de ce marché en cas d'information imparfaite symétrique (les acheteurs comme les vendeurs ne connaissent que la distribution initiale de la qualité des véhicules, mais ne savent pas reconnaître la qualité d'un véhicule particulier)?*
- Quel est l'équilibre de ce marché en cas d'information asymétrique entre les acheteurs et les vendeurs sur la qualité des véhicules?*
- A quoi sert le contrôle technique?*

Eléments de réponse:

A. En information parfaite les agents connaissent la valeur du bien qu'ils achètent ou vendent. Ils n'ont aucune raison de l'échanger à un prix différent. Il y aura deux marchés étanches, avec

$$p_1 = v_1 = 4000 \text{ € et} \\ p_2 = v_2 = 2000 \text{ €}.$$

B. Dans une situation d'asymétrie imparfaite, avec neutralité face au risque, le marché s'apparente à une loterie:

$$E(p^*) = \frac{1}{2} \times 4000 + \frac{1}{2} \times 2000 = 3000$$

où $E(\cdot)$ désigne l'espérance mathématique et p^* le prix d'équilibre.

C. Ce cas est celui envisagé par Akerlof, 1970. L'asymétrie fait disparaître le marché, les vendeurs d'automobiles de bonne qualité (et qui la connaissent) n'étant pas disposés à s'en défaire pour un prix inférieur à 4000 € tandis que les acheteurs, sans information sur la qualité des biens qui sont proposés, auront tout intérêt à proposer un prix inférieur. Progressivement, le nombre de voitures proposées baisse et ne restent sur le marché que celles qui sont en mauvais état. *In fine*, le marché s'assèche.

De nombreux exercices, de facture plus classique, reprennent les bases de la théorie du consommateur, comme dans le cas suivant.

L'ÉQUILIBRE DU CONSOMMATEUR

La fonction d'utilité d'un individu est représentée par

$$U(x, y) = x^{1/2}y,$$

où x et y représentent les quantités consommées de biens X et Y respectivement.

Par ailleurs les prix des biens X et Y sont respectivement de p_x et 1. Le consommateur dispose d'un budget de 10 unités monétaires.

- Écrire la contrainte budgétaire de ce consommateur.
- Déterminer l'optimum du consommateur.
- Quelle est la forme de la demande du bien X ? Possède-t-elle les caractéristiques habituelles des fonctions de demande?

Rappelons qu'il est préférable d'écrire préalablement le programme du consommateur

$$\{ \text{MAX } U(x, y) = x^{0,5}y; \text{ sous contrainte } B = xp_x + y \}$$

Ce programme peut être résolu en expliquant (au besoin à l'aide d'un graphique) qu'à l'équilibre

$$TMSB_{Y/X} = \frac{p_x}{p_y},$$

$$\text{avec } TMSB_{Y/X} = \frac{U'_X}{U'_Y}.$$

Une fonction de demande est une relation fonctionnelle entre le prix d'un bien (ici p_x) et les quantités demandées, toutes choses égales par ailleurs. On cherche donc une relation de la forme

$$x = f(p_x),$$

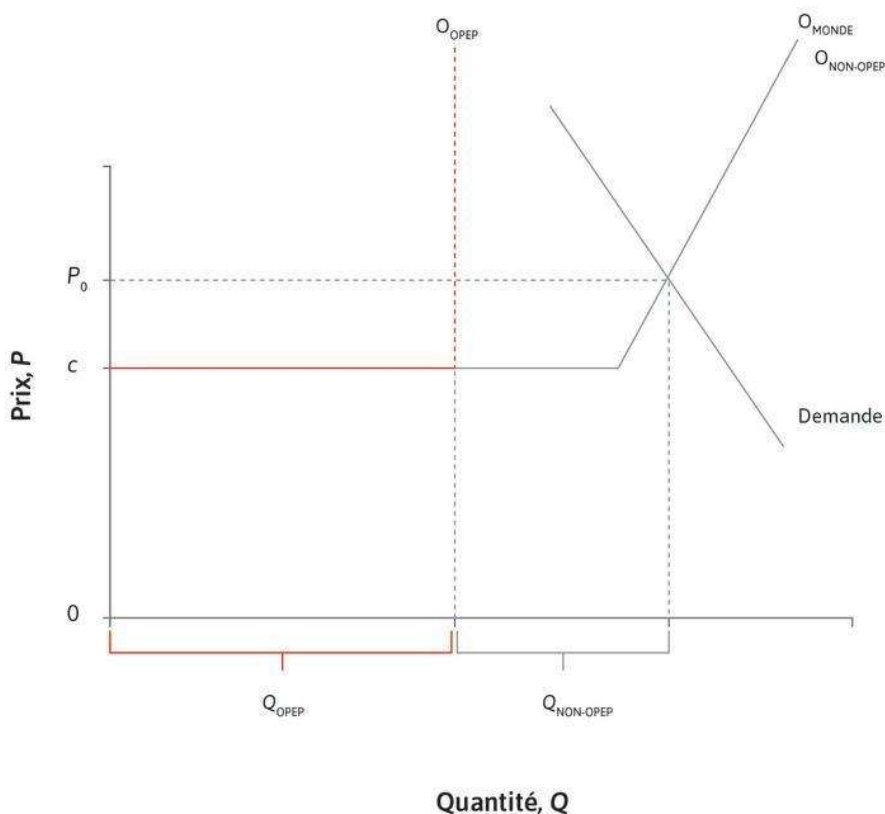
qui satisfasse les caractéristiques courantes, telles que la décroissance des quantités demandées et les prix.

Pour les étudiants ne recevant pas d'enseignement spécifique d'économie approfondie, l'exercice suivant, adapté du manuel en ligne CORE, *L'économie*, illustre l'intérêt d'une démarche graphique.

LA DEMANDE TOTALE

Les membres de l'OPEP peuvent facilement augmenter leur production avec leur capacité actuelle, sans augmenter leur coût marginal c . Les quotas de l'OPEP limitent leur production totale à Q_{OPEP} .

Les pays producteurs non-membres de l'OPEP peuvent produire du pétrole au même coût marginal c jusqu'à ce qu'ils approchent de leur capacité de production, au voisinage de laquelle leurs coûts marginaux augmentent brusquement.



- Expliquez la forme de la fonction d'offre mondiale de pétrole.
- Expliquez pourquoi la demande mondiale de pétrole est pentue.
- Complétez le graphique en faisant apparaître le profit des pays membres de l'OPEP et des pays non membres de l'OPEP.

Des éléments de réponse peuvent être trouvés ci-après:

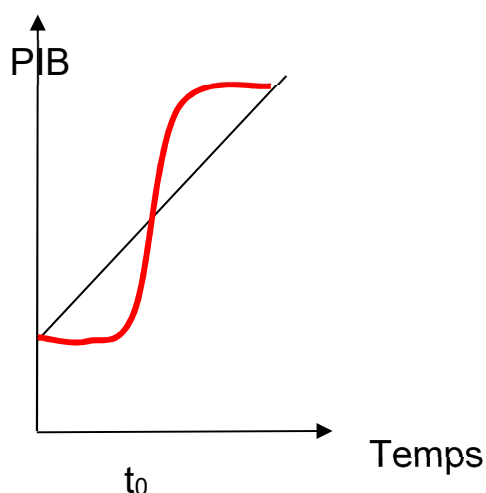
<https://www.core-econ.org/the-economy/fr/>

Plus généralement, ce manuel insiste à juste titre sur la réflexion à partir de cas concrets et constitue un support de révisions utile pour l'ensemble du programme de microéconomie et macroéconomie.

II. La **macroéconomie** s'interroge fréquemment sur les politiques économiques contracycliques, leur condition d'efficacité et les contraintes en économie ouverte. L'importance des controverses théoriques explique qu'il est attendu que les candidats énoncent précisément les hypothèses (degré de flexibilité des prix pour la courbe OA, forme des anticipations par exemple); ils sont souvent libres de choisir une représentation mais invités à expliciter leurs choix.

Des questions de cours ont porté sur les anticipations et la rigidité des prix; la vitesse d'ajustement des prix conditionne l'efficacité de la politique économique.

CROISSANCE POTENTIELLE ET CROISSANCE EFFECTIVE



- De quels facteurs dépend la croissance potentielle?*
- Compléter le graphique précédent en faisant apparaître la croissance potentielle et la croissance effective.*
- En t_0 , que suggérez-vous comme politique économique?*
- Comment augmenter la croissance potentielle?*

Afin de répondre aux questions, les candidats devaient se placer dans la perspective de la synthèse.

A long terme, les facteurs structurels déterminent le taux de croissance; les facteurs d'offre jouent un rôle déterminant, comme le progrès technique, la démographie et les performances des marchés. En suivant la perspective ouverte par R. Solow on peut imaginer que la croissance potentielle de l'économie s'appuie sur des vagues d'innovations, une accumulation de capital et une croissance de la population active. Plus largement, la croissance potentielle dépend du rythme des gains de productivité (droite noire).

A court terme, le taux de croissance observé fluctue autour de la tendance centrale représentée par la croissance potentielle. Les cycles s'expliquent principalement par les variations de la demande agrégée et les chocs. Dans une perspective keynésienne de court terme, l'économie peut connaître un équilibre de sous-emploi qu'il appartient aux pouvoirs publics de résorber en adoptant des politiques contracycliques. En t_0 l'économie fait face à une récession, mesurée par l'écart entre la croissance potentielle et la croissance observée. L'écart de production (ou *gap* d'Okun) étant négatif, les politiques d'activation de la demande publique et les politiques de relance monétaire sont susceptibles de ramener l'économie vers la croissance potentielle. Toutefois, à long terme, seules des politiques d'offre pourront élever le sentier de croissance. Il pourrait s'agir de politiques favorisant les innovations et améliorant le fonctionnement des marchés des biens et du travail, de manière à mieux tirer parti des ressources productives existantes.

Les exercices ont porté sur cinq formalisations: modèle de Samuelson, modèle Hicks-Hansen (IS-LM), modèle Mundell-Fleming (IS-LM-BP), modèle OA/DA et relation d'Okun. Les exercices ne se limitent pas à la détermination d'équilibres macroéconomiques. Ils supposent une interprétation des résultats, en particulier au regard des politiques économiques mises en œuvre à la suite de chocs.

LA RELANCE BUDGÉTAIRE

Soit une économie fermée où les dépenses publiques atteignent un montant de G . Les impôts (T) sont proportionnels au revenu national Y , de sorte que

$$T = tY, \quad \text{avec } 0 < t < 1.$$

La consommation est représentée par une fonction de consommation de la forme

$$C = f(Y_D), \quad \text{avec } Y_D \text{ revenu disponible}$$

$$C = cY_D + c_0.$$

L'investissement vaut $I = I_0$.

a | Écrire la condition d'équilibre de cette économie en remarquant que par définition

$$Y_D = Y - T.$$

b | Déterminer la valeur du revenu national d'équilibre de cette économie si

$$c = 0,8 \text{ et } c_0 = 10$$

$$t = 0,25$$

$$I_0 = 70$$

$$G_0 = 80.$$

c | En reprenant l'expression trouvée en (a) déterminer la valeur du multiplicateur de dépenses publiques.

d | En admettant que le gouvernement souhaite augmenter les dépenses publiques de 20, comment évolue le revenu national d'équilibre et le solde budgétaire?

Cet exercice ne posait pas de difficultés particulières. Pour répondre à la question (a), on explicitera la condition déséquilibre macroéconomique en remarquant qu'elle porte sur des biens et services:

$$\text{Offre globale (OG)} = \text{Demande globale (DG)} \quad [1]$$

Par définition l'offre globale est équivalente au revenu national (Y)

D'où $Y = C + I + G$, en économie fermée

Au préalable, on aura noté que

$$C = c(Y - T) + c_0$$

Soit,

$$C = cY - ctY + c_0$$

Désormais toutes les variables sont exprimées en fonction de Y , le revenu national.

Après écriture de la condition d'équilibre [1] on trouve

$$Y = \left(\frac{1}{1-c+ct} \right) DA \quad [2]$$

où DA est la demande autonome

$$DA = c_0 + I_0 + G_0$$

Afin de répondre à la question (c), il faut partir de l'expression du revenu national d'équilibre [2] et utiliser la définition du multiplicateur de dépenses publiques (k):

$$k = \frac{dY}{dG}$$

$$k = \frac{1}{1-c+ct}$$

Pour répondre à la question (d), remarquer que

$$\text{Solde budgétaire} = T - G.$$

Des questions supplémentaires ont porté sur

- La loi psychologique fondamentale. Il en est proposé ici une approximation, la propension marginale à consommer étant postulée constante; ce point est rarement compris des candidats qui ignorent les hypothèses essentielles du modèle de Samuelson.
- La représentation graphique de l'équilibre macroéconomique dans le modèle keynésien élémentaire. Pour tracer un graphique pertinent, remarquer que la fonction de demande globale admet un coefficient directeur

○ $c < 1$

et une ordonnée à l'origine

$$c_0 + I_0 + G_0.$$

Ces informations permettent de tracer la fonction de demande globale en référence à la première bissectrice, de coefficient directeur 1, qui représente l'ensemble des équilibres macroéconomiques ($OG = DG$).

Les questions relatives à l'ouverture internationale, pourtant essentielles pour bien saisir les enjeux de contraintes et de coordination sont trop souvent méconnues. Des questions ont porté sur l'équilibre externe, en référence à la courbe BP et à l'incidence des régimes de changes et des variations des taux de change.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats les plus convaincants ont compris que l'économie approfondie ne se résumait pas à une suite de recettes ("la formule du multiplicateur", "l'addition des exposants" étant les plus souvent citées, année après année) qui masquent maladroitement un apprentissage mécanique de l'économie. Ce n'est pas ce qui est demandé: l'analyse économique s'appuie sur des raisonnements proprement économiques qui font sens. Savoir dériver une fonction est indispensable; savoir quel est le lien entre un outil mathématique et la décroissance des rendements factoriels montre que l'on a compris les fondements de l'analyse marginaliste.

Les candidats qui réussissent l'épreuve (et on a vu qu'ils étaient nombreux) se préparent tout au long de leur formation. Outre une habileté à mobiliser leurs connaissances et à tracer des courbes illustratives, ils gagnent aussi en crédibilité lorsqu'ils argumentent en ESH. Ces externalités positives entre les deux disciplines, pour utiliser un concept économique, confirment l'intérêt d'une préparation progressive qui porte ses fruits dès les épreuves écrites.

Remarques générales valant pour les épreuves de langue

Les épreuves de langues vivantes obligatoires portent sur l'anglais (LVA) et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit (LVB).

L'épreuve facultative de langue porte sur une troisième langue, différente de celles des deux épreuves de langue précédentes, choisie parmi :

- l'allemand, l'arabe moderne, le chinois, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe ;
ou bien encore
- le grec ancien ou le latin (sur programme).

Pour cette épreuve facultative de langue, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

Remarques générales valant pour les épreuves de première et deuxième langue vivante

Les épreuves de première et deuxième langue vivante consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

La durée totale de l'épreuve proprement dite n'excède pas 25 minutes :

- le candidat dispose de quinze minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée. Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il déborde nettement cette durée, sa note s'en ressent ;
- cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est de dix minutes.

5) Épreuve d'anglais

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

Temps de préparation : 30 minutes.

Le candidat dispose de quinze minutes – durée souhaitable – pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée.

Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il n'a, de manière nette, pas fini au bout de vingt minutes, sa note s'en ressentira forcément.

Cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est comprise entre dix minutes – durée souhaitable – et cinq minutes.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes.

Rapport de l'examinatrice : Madame Susan WALTERS-GALOPIN

Répartition des notes

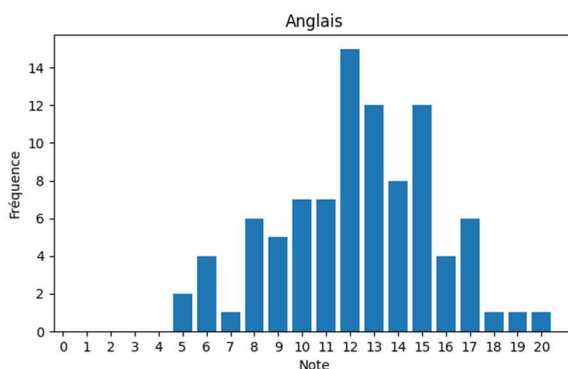
Nombre de candidats interrogés : 92

Note moyenne : 12,3/20

Premier quartile : 10/20

Note médiane : 12/20

Troisième quartile : 15/20



Commentaires sur la session 2022

Cette année encore le jury s'est réjoui de constater que la très grande majorité des candidats était bien préparée à l'épreuve. Dans leur ensemble, les candidats proposent une introduction apportant des éléments de contexte du document à étudier et une synthèse structurée du dit document, accompagnées d'une analyse et d'un commentaire étayé d'exemples pertinents qui permet d'élargir leur propos à des notions de civilisation et /ou d'actualité de la sphère anglo-saxonne.

Il est attendu que la présentation du candidat dure environ 15 minutes. Elle ne doit pas dépasser 20 minutes afin de permettre un entretien avec le jury qui donnera l'occasion au candidat d'approfondir certains points ou d'élargir le débat à des notions parallèles ou complémentaires au sujet du document étudié. Quelques candidats ont proposé des présentations d'à peine dix minutes qui malheureusement s'avèrent trop superficielles ou pauvres en éléments de contexte

pour mériter une bonne note. Néanmoins le jury a constaté que la très grande majorité des candidats est soucieuse de respecter la durée de différentes parties de l'épreuve.

Commentaires particuliers

Il est utile de rappeler que le candidat doit bien distinguer les différentes étapes de la présentation. Sans recourir excessivement à des annonces du type « Now I will move on to my second part... » il est souhaitable que les différentes parties soient bien identifiables et distinctes les unes des autres. Le jury est heureux de constater que de nombreux candidats utilisent avec aisance des phrases ou d'expressions de transition entre les différentes parties de l'exercice, mais il faut veiller à ne pas les plaquer de façon trop artificielle et les varier d'une partie à l'autre. Certaines expressions sont employées de manière approximatives (par exemple, « The document deals about... » au lieu de « The document deals with... ») et certains candidats emploient des calques linguistiques (telles que « in a first / second time ».) Il est conseillé de marquer une courte pause entre chaque partie de la présentation. Par ailleurs, il est souhaitable d'éviter un débit excessivement rapide tout au long de la prestation.

L'introduction a pour but de présenter rapidement la nature du document, son auteur si possible et son contexte dans l'actualité plus ou moins récente d'un ou des pays anglo-saxons. Pour cela il est utile de connaître les grandes publications de la presse écrite (*The New York Times*, *The Washington Post*, *The Guardian*, *The Economist*, *The Times*, *The Atlantic*, *the New Statesman* ou *Prospect magazine* entre autres), les stations de radio et les podcasts (notamment BBC Radio 4, cnn.com, npr.org) ainsi que les chaînes d'information telles que BBC News, CNN, NPR, Channel 4 News, MSNBC etc. En effet une familiarité avec les grandes sources médiatiques et leurs orientations politiques éventuelles facilitera l'analyse du document et donnera d'emblée quelques indices de compréhension au candidat.

Le compte-rendu du document proposé doit démontrer que le candidat a bien perçu et compris les différents éléments de son contenu ainsi que sa structure. Il est possible de rendre compte du contenu du document de façon linéaire ou thématique, mais la structure de la présentation doit être claire et éviter la simple paraphrase du document. Par ailleurs, un recours excessif aux expressions utilisées dans le document ne permet pas au jury de bien évaluer le niveau de compréhension du candidat. Par ailleurs, même s'il n'est pas nécessaire de mentionner tous les détails du document fourni, le compte-rendu peut contenir des références aux exemples utilisés par son auteur afin que le candidat puisse démontrer sa compréhension de ceux-ci. En effet, certains documents peuvent contenir de nombreux exemples illustrant les arguments de l'auteur, et les éliminer systématiquement réduirait le document à son simple squelette.

A propos de l'analyse du document, comme indiqué ci-dessus, il peut être pertinent d'analyser le point de vue de son auteur si celui-ci présente un point de vue subjectif. Il peut également être intéressant de commenter le ton d'un article, l'humour ou l'ironie figurant souvent dans la presse anglo-saxonne, par exemple. Une analyse spécifique de l'emploi des statistiques au service d'arguments en contexte est nécessaire. Une analyse des images ou du fond sonore d'une vidéo peut également apporter des éléments intéressants.

Afin de réussir le commentaire du document, il est indispensable d'être au fait de l'actualité des pays anglo-saxons de l'année précédente, et même des événements de la semaine du concours. Ceci est particulièrement vrai lors d'une actualité très riche en juin / juillet. Cependant il faut éviter de vouloir en faire la preuve à tout prix. Cette année, de nombreux candidats ont voulu montrer leurs connaissances de l'évolution de la situation autour de la question de l'avortement aux Etats-Unis et certains ont démontré une très bonne compréhension du fonctionnement de

la *Supreme Court*. En revanche, d'autres ont plaqué un récit des événements récents dans un commentaire qui avait pour thème un autre domaine, ce qui avait pour conséquence de déséquilibrer leur propos.

Le jury se réjouit de constater que la grande majorité des candidats maîtrise le lexique nécessaire pour évoquer les sujets d'actualité de l'année. De même, il faut disposer de quelques connaissances sur les différences des systèmes politiques, éducatives et autres des pays anglophones afin d'éviter des maladresses tant au niveau de l'analyse que du vocabulaire. Compte tenu de l'actualité de l'année, il paraît indispensable d'avoir quelques notions sur le système politique en Grande Bretagne et aux Etats-Unis (les différents enjeux pour l'Ecosse et l'Irlande du nord, par exemple ou le système en place pour nommer un nouveau premier ministre au Royaume uni), les enjeux de la mise en application du Brexit, la monarchie, ainsi que le rôle du *Congress*, du *Senate*, du Président des Etats-Unis et de la *Supreme Court*.

La grammaire reste un point sensible pour un certain nombre de candidats. Il est regrettable de constater que nombre d'entre eux négligent encore les terminaisons verbales et ne savent pas employer correctement les articles ou les possessifs ce qui peut donner lieu à l'utilisation de formes erronées comme « the Trump's speech » ou « the Covid ». Un autre point sensible est la maîtrise des noms indénombrables : le jury a souvent entendu « *informationS » au lieu de « information » ou bien « *a news » au lieu de « news ». Cependant, même si l'oubli de -s aux verbes à la troisième personne du singulier du présent simple est quasi-systématique chez certains candidats, de nombreux candidats se montrent capable de s'autocorriger et de fournir une syntaxe satisfaisante.

Le jury se réjouit de constater que la majorité des candidats maîtrise un lexique général d'un registre approprié et un lexique spécifique aux domaines figurant dans l'actualité de l'année du concours. Seuls quelques candidats ont recours aux gallicismes maladroits ou, dans le stress du moment, à la prononciation « à l'anglaise » de vocabulaire français.

Pour ce qui est du niveau phonologique des candidats, le jury constate des efforts fournis pour rendre la prononciation la plus authentique possible. La majorité des candidats fait des efforts (avec plus ou moins de succès) sur l'accentuation. Les voyelles et surtout les diphtongues restent cependant problématiques pour beaucoup (dans des mots telles que « power » ou « change ».) Il convient de s'entraîner à prononcer les phonèmes les plus problématiques afin de ne pas confondre :

live / leave

ate / hate

eye / high

otter / author

Sell / sale

woman/ women

no/now

eat / heat / hit

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Avoir un bon niveau d'anglais à l'oral est un travail de longue haleine qui nécessite un réel engagement personnel. Il est impératif de s'exposer de façon régulière à un anglais oral authentique, par le biais des journaux télévisés en ligne ou bien des bulletins d'information de la radio numérique ou des podcasts traitant de sujets d'actualité ou de questions de civilisation. Les futurs candidats pourront consulter les sites web de la BBC, de CNN ou de NPR, s'abonner aux podcasts de la presse écrite telle que *The Guardian*, *The Economist*, *The New York Times*

ou *The New Yorker* ou visionner des extraits de journaux télévisés de sources diverses sur le site Youtube.com.

Il convient aussi de faire un travail de sensibilisation aux sons de la langue anglaise qui peuvent être problématiques pour les francophones (telles que les voyelles et diphtongues, les « th /s / h » etc...) afin de perfectionner leur prononciation.

Enfin, une révision générale de la grammaire anglaise semble nécessaire afin de développer des automatismes quant à la conjugaison des verbes, par exemple, et de limiter les maladresses encore trop nombreuses chez beaucoup de candidats.

Liste non exhaustive de sujets proposés

Tous les documents datent de l'année précédant le concours.

Textes

A year after Sarah Everard's murder, we're talking directly to men. But it's not enough, The Guardian, March 2022

The Grown-ups are losing it, The Atlantic, March 2022

Fast Fashion, The Guardian, April 2022

Elon Musk wants to re-engineer the public square, The Economist, April 2022

The BBC and the Licence fee, The Times, May 2022

Documents audio

Minority communities and environmentalism, The Economist, January 2022

Space exploration, NPR, April 2022

Texas oyster fishermen and climate change, NPR, April 2022

Elon Musk and Twitter, BBC Today, April 2022

Paranoia and power, The Economist, April 2022

Extraits de video

Trayvon Martin, New York Times, March 2022

Censoring books for schools, BBC News, April 2022

Keeping warm without warming the planet, The Economist, February 2022

Waste to Energy, DW, August 2021

Boris Johnson and Partygate, BBC News, March 2022

Remarques générales valant pour l'épreuve de deuxième langue vivante

Le support remis au candidat peut être un document écrit, visuel ou numérique (vidéo ou audio).
S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 500 et 700 mots.
S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes.
S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes.

Remarques générales valant pour l'épreuve facultative de langue vivante

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction. Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir (cf. CECRL).

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Le support remis au candidat peut être un document écrit, visuel ou numérique (vidéo ou audio).
S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est de 500 mots maximum.
S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 3 minutes.
S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 1 minute et 30 secondes.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Il est rappelé l'impérieuse nécessité de se présenter à l'épreuve facultative de langue dès lors que l'inscription est effective.

Répartition des notes pour l'épreuve de deuxième langue vivante

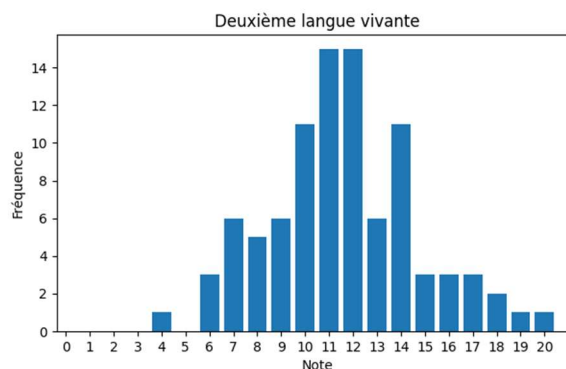
Nombre de candidats interrogés : 92

Note moyenne : 11,6/20

Premier quartile : 10/20

Note médiane : 11/20

Troisième quartile : 14/20



6) Épreuve d'allemand

Coefficient 6 en langue vivante 2

Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinateur : Monsieur Michael TILLMANN

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 30

Note moyenne : 11,5/20

Premier quartile : 9/20

Note médiane : 12/20

Troisième quartile : 13/20

Commentaires sur la session 2022

Le nombre des candidats a légèrement baissé lors de la session 2022 en section SES puisqu'ils étaient au nombre de 30 contre 36 en 2021. Les notes attribuées vont de **4/20 à 20/20**. Elle est similaire aux années précédentes. Le format a été bien respecté par la majorité des candidats qui ont réussi à présenter leur exposé en 15 minutes, réparties entre résumé des informations principales des documents et commentaire personnel. Il faut rappeler que les candidats qui restent nettement en dessous du quart d'heure imposé de l'exercice s'exposent à être pénalisés. D'abord, parce que, sans chronométrer à la minute près le temps de parole en continu, le format doit être à peu près respecté. Ensuite, parce qu'il est compliqué de faire preuve d'une compréhension globale et fine des documents proposés et de développer un point de vue personnel, argumenté et illustré, sans utiliser le temps qui est prévu à cet effet. Les dix minutes restantes sont consacrées à un échange pendant lequel le jury essaie de faire préciser aux candidats certaines informations du texte, prend appui sur des aspects du commentaire personnel en invitant les candidats à approfondir ou à nuancer les propos et pose des questions de connaissances factuelles en lien avec la thématique du texte et/ou les propos du candidat. Il peut, bien évidemment, y avoir aussi des questions sur d'éventuels séjours des candidats dans un pays germanophone ou alors leur motivation de rejoindre l'armée française, notamment dans un contexte géopolitique trouble. Il convient de préciser bien évidemment que les candidats qui « avouent » n'avoir jamais séjourné en Allemagne ne sont pas pénalisés pour autant.

Les documents retenus pour la session 2022, articles et vidéos, étaient tirés de différentes sources (*Frankfurter Allgemeine Zeitung, Neue Zürcher Zeitung, Der Spiegel, dw.de, tagesschau.de* etc...) et recouvraient l'actualité de 2021 et 2022. L'objectif n'était pas de déstabiliser les candidats. C'est pourquoi les thématiques des documents présentaient peu de surprises (la guerre en Ukraine et l'Allemagne, un bilan d'Angela Merkel, la pandémie et les jeunes, la diversité linguistique en Europe, les inégalités entre hommes et femmes, la crise climatique, l'immigration, l'Allemagne de l'Est etc.) avec quelques sujets qui adoptaient un point de vue plus original peut-être (la question de la publicité dans l'espace public, l'entreprise BioNTech ou encore le langage inclusif). L'objectif est de permettre aux candidats de s'appuyer sur les connaissances à la fois lexicales et civilisationnelles de l'ère germanophone pour comprendre un document journalistique et le mettre en perspective par un apport personnel. La plupart des candidats a su faire cela très convenablement grâce à un travail régulier et méthodique tout au long des deux années de préparation.

Observations et conseils aux futurs candidats

Voici quelques observations suite à cette session et aussi quelques pistes pour permettre aux futurs candidats de parfaire leur préparation des oraux, pistes qui concernent la prononciation, l'organisation du discours, l'apport personnel du commentaire ainsi que le niveau de langue à proprement parler.

1. Les candidats ont majoritairement moins de mal avec les documents écrits qu'avec les documents audiovisuels. Il ne faudrait pourtant pas négliger la pratique de la compréhension orale pour se sentir à l'aise le jour des épreuves. Par ailleurs, c'est aussi un moyen de vérifier et de rectifier sa propre prononciation. Celle-ci n'est pas un critère de notation à proprement parler. Mais les candidats ont été nombreux à mal prononcer l'allemand ce qui s'avère problématique quand l'idée qu'ils souhaitent exprimer n'est plus compréhensible. Sur les sites web de *Tagesschau*, *Deutsche Welle* ou *Deutschlandfunk*, on trouve d'excellentes ressources pour se familiariser avec la compréhension orale. Le faire régulièrement profitera à la pratique orale de l'allemand.
2. Comprendre les informations générales et les informations fines d'un document en allemand est une chose. L'organisation du discours en est une autre. Même les meilleurs candidats qui ont parfaitement compris la teneur des documents « oublient » ou ne se donnent pas la peine d'organiser leur discours logiquement et de soigner la présentation rhétorique. Sans tomber dans une rhétorique mécanique ou ronflante (ce qu'il faut bien évidemment éviter), on peut utiliser amorces, articulations logiques et subordonnants de manière naturelle pour restituer l'argumentation du texte (ou présenter son propre point de vue). Cela nécessite un entraînement dès la première année. Une deuxième remarque qui relève de l'organisation du discours : beaucoup de candidats aiment commencer par une accroche avant de s'attaquer au résumé de l'article. Rien à dire contre une telle pratique. Mais il faut veiller à bien faire ressortir le lien logique avec la thématique du document et idéalement reprendre l'idée exprimée par l'accroche dans la deuxième partie, par exemple pour introduire la problématique du commentaire personnel. Dans le même registre, l'annonce du plan (du résumé et du commentaire) n'est jamais indispensable mais peut être utile pour proposer un fil conducteur obligeant le candidat à construire un discours cohérent qui n'est pas une simple énumération.
3. Lors de la session 2022, il y a eu de très bons commentaires, à la fois personnels et riches en informations précises et illustrations ce qui montre tout le travail réalisé par les candidats, leur engagement mais aussi la qualité des enseignants. D'autres candidats sont restés peut-être un peu trop près du texte sans oser adopter un point de vue et apporter un développement personnel. On ne peut qu'encourager les candidats à s'appropriier l'épreuve et à oser s'éloigner des documents. La seule chose importante est de prendre appui sur un des aspects importants des documents afin d'amener sa propre problématique logiquement. Le commentaire se situe dans la suite logique du document dont le point de vue se trouve enrichi par l'apport personnel des candidats.
4. La dernière remarque concerne le niveau de langue à proprement parler qui est bien évidemment variable selon les candidats. Il y a deux aspects importants : la correction linguistique et l'idiomatisme de l'expression à la fois sur le plan lexical et grammatical. De manière générale, les erreurs sur les fondamentaux ont été nombreuses : les genres des noms communs courants ne sont pas toujours maîtrisés, les verbes mal accordés et/ou mal placés dans la phrase, les adjectifs épithètes sans désinences etc. L'objectif n'est pas de proposer un exposé sans faute mais de montrer qu'on connaît les règles principales et qu'on les applique la plupart du temps. Le deuxième aspect, l'expression idiomatique, nécessite un vocabulaire riche et varié qui, certes, doit intégrer les termes techniques (par exemple de la crise climatique ou de la lutte contre la pandémie). Mais il est peut-être même plus important

de maîtriser une vingtaine de collocations comme *eine Entscheidung treffen, Kritik an + dat. üben, eine Bilanz ziehen* etc. afin de se distinguer. Et en ce qui concerne l'aspect grammatical, des formes comme le passif (avec le bon auxiliaire), le *Konjunktiv I* (utile pour résumer les propos d'une tierce personne) ou le *Konjunktiv II* (pour exprimer l'irréalité) ont été soit malmenées soit négligées.

À la lecture de ces remarques, les futurs candidats auront peut-être l'impression de ne jamais pouvoir y arriver. Cette impression est fautive. Il suffit de travailler avec régularité et de manière ciblée dès la première année, de faire confiance aux professeurs qui les préparent en écoutant leurs conseils, de s'exposer régulièrement à l'allemand écrit et oral même en dehors des cours de langue, d'éradiquer petit à petit les erreurs pénalisantes sur les fondamentaux pour les faire moins systématiquement et de faire ses gammes régulièrement en intégrant progressivement un peu plus de vocabulaire, un peu plus de formes grammaticales complexes. Il ne faut pas oublier que les observations précédentes et pistes de réflexion proposées présentent en quelque sorte le candidat idéal qui fondamentalement est une fiction. Le jury a été très favorablement impressionné cette année par un candidat qui n'utilisait pas beaucoup d'articulations logiques (mais son discours était néanmoins structuré). Il faisait des fautes sur les fondamentaux (mais pas systématiquement). Il pratiquait un allemand lexicalement plutôt simple, avec un peu de vocabulaire technique mais sans beaucoup de collocations (mais son allemand était très efficace). Et surtout, il parlait avec une belle fluidité qui montrait une pratique régulière de la langue, il avait parfaitement compris le document qu'il a commenté de manière intelligente en s'appuyant sur des connaissances de cours et sa culture personnelle. Il ne correspondait pas parfaitement au modèle du candidat idéal et pourtant il a eu une très bonne note.

Langue vivante facultative

Cette année, aucun candidat n'a présenté l'allemand au titre de la LV facultative. Il convient de rappeler que les documents écrits ou audio-visuels de cette épreuve sont plus courts qu'en LV-B et que les candidats ne sont pas tenus de proposer un exposé sous forme de « résumé et commentaire personnel ». Au début de l'entretien, ils présentent les points principaux de leur document tout en dialoguant avec l'examineur, qui les invite à approfondir et commenter certains aspects. L'examineur peut également faire le lien avec certains faits de civilisation, voire avec des événements intervenus au cours de l'année. Il est donc utile de consacrer au cours des années de préparation un moment de la semaine pour suivre l'actualité des pays de langue allemande.

Il est important que les candidats fassent preuve d'une bonne compréhension du document proposé et d'une réelle volonté de communication. Dès lors, l'examineur sera plus indulgent envers certaines faiblesses grammaticales et aidera le candidat par ses questions à préciser ses idées et démontrer ses compétences à l'expression orale.

Exemples de documents proposés

Articles de presse :

- *Bericht über Sprachenvielfalt: Die EU soll deutsch und französisch sprechen, Frankfurter Allgemeine Zeitung, 21. Oktober 2021*
- *Weltvegantag: Was bringt vegane Ernährung dem Klima?, www.br24.de, 1. November 2021*
- *Was Gendern bringt - und was nicht, www.quarks, 26. März 2022*
- *Der Ukraine-Krieg und der Prügelknabe Deutschland, Deutsche Welle, 17. April 2022*

- *Genf verbietet kommerzielle Werbung im öffentlichen Raum: ein Schuss ins Bein, das ohnehin schon hinkt, Neue Zürcher Zeitung, 10. September 2021*

Vidéos :

- *Gleichstellungsbericht: Frauen mehr an Digitalisierung beteiligen, www.tagesschau.de, 9. Juni 2021*
- *Die Pandemie trifft junge Menschen hart, www.dw.de, 17. Februar 2022*
- *Wegen Russland-Ukraine-Krieg: Ist der deutsche Atomausstieg noch angesagt?, www.swr.de, 1. Mai 2022*

7) Épreuve de chinois

Coefficient 6 en langue vivante 2

Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examineur : Madame Fangyun QIN

Le faible nombre de candidats interrogés (1) ne permet pas de publier d'éléments statistiques significatifs en ce qui concerne les notes attribuées.

Commentaires sur la session 2022

Un seul candidat s'est présenté à l'épreuve de *l'Option obligatoire*.

Le document textuel proposé au candidat est extrait d'un article de *BBC News*, datant du 31 août 2021. Remanié, il est d'un niveau linguistique accessible de 500 caractères environ et accompagné d'une aide de vocabulaire. D'emblée, le titre du document - « Les jeux en ligne à trois heures par semaine pour les mineurs » - pouvait déjà mener les candidats sur la bonne piste de la thématique proposée par le texte.

Il s'agit en effet de la nouvelle réglementation annoncée le 30 août 2021 par le gouvernement chinois, elle consiste à limiter le temps passer des mineurs à jouer aux jeux vidéo en ligne. Le média officiel qualifie ces jeux de « l'opium mental », les considère comme néfastes pour la santé et l'éducation de la jeunesse. Le texte relate également les réactions des parents et d'internautes face à cette mesure : les uns l'approuvent, les autres contestent, la jugeant trop autoritaire.

En principe, les candidats à cette épreuve ne sont pas tenus de proposer un exposé sous forme de « résumé et commentaire personnel ». Ils présentent les points principaux de leur document tout en dialoguant avec l'examineur, qui les invite à approfondir et commenter certains aspects. L'examineur peut également faire le lien avec certains faits de culture et de civilisation.

Le candidat a proposé un résumé en s'appuyant sur le vocabulaire de l'aide, puis a amorcé un commentaire pour comparer la situation avec celle de la France.

Le jury apprécie cet effort de présentation de la part du candidat. Son exposé s'avère peu compréhensible sur les plans de la prononciation, du vocabulaire et des structures de phrases employés.

Le jury a posé des questions simples en lien avec le texte, puis des questions d'ordre général dans l'intention de lui permettre de démontrer ses compétences et connaissances de la langue. Or les mots « ordinateur – diannao », « jouer – wan », « jeux en ligne - wanluo youxi », « week-end – zhoumo » ... sont méconnus du candidat, qui n'a saisi que partiellement le contenu et n'a pu répondre qu'aux questions les plus simples. Le manque de vocabulaire de base a freiné les échanges.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury apprécie l'intérêt que le candidat porte à la langue et la culture chinoises, ainsi que son enthousiasme pour participer à cette épreuve, recommande aux futurs candidats de renforcer davantage les bases du niveau A2 (CECRL), minimum requis pour l'épreuve.

Le champ lexical du niveau A2 pourrait offrir aux candidats l'aisance nécessaire pour aborder différents sujets et commenter, également de mener des comparaisons ; il pourrait leur permettre d'échanger sur un large éventail de thématiques, pour parler de l'environnement scolaire ou familial, des loisirs, voyages, études, ou encore des traditions chinoises.

Il serait bénéfique aux futurs candidats de travailler des stratégies de lecture et de compréhension. La constitution d'un noyau solide de vocabulaire, de structures de phrases... serait un appui efficace pour saisir l'essentiel du contenu des documents proposés, ainsi que pour communiquer, échanger avec plus d'aisance et de richesse.

8) Épreuve d'espagnol

Coefficient 6 en langue vivante 2

Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinateur : Monsieur Benoît DEFOIX

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 59

Note moyenne : 11,4/20

Premier quartile : 10/20

Note médiane : 11/20

Troisième quartile : 13,5/20

Commentaires généraux

Le jury ne peut que se féliciter de voir un nombre toujours plus important de candidats présentant l'espagnol à l'oral LV2 du concours (50 en 2021, 59 en 2022). Dans une grande majorité, les modalités de l'épreuve d'espagnol sont maîtrisées. Du point de vue méthodologique, une contextualisation du sujet de l'article (ou 'accroche') est attendue. Vient ensuite une synthèse du document proposé en mettant en lumière ses principales idées. Un commentaire, adroitement introduit, montre au jury la capacité du candidat à problématiser et à étayer sa démonstration d'exemples opportuns tirés de ses connaissances sur le monde hispanique. Les dix dernières minutes de l'épreuve permettent d'approfondir certains aspects ou d'en aborder d'autres. Les sujets proposés ont été très variés : les élections en Amérique latine, les féminicides, Ingrid Betancourt, la violence au Mexique, la loi sur le statut des animaux en Espagne... (voir liste des liens des articles à la fin).

Commentaires particuliers

Certains candidats ont très bien saisi les enjeux de l'épreuve: des contextualisations opportunes, des problématiques bien formulées, des synthèses réussies sans reprendre la terminologie ou les formulations de l'auteur, des commentaires qui ont manifesté des connaissances civilisationnelles solides, très bien exploitées, pour finir sur des entretiens passionnants; le tout exprimé dans un bon voire très bon espagnol.

Quelques remarques peuvent néanmoins être faites afin d'améliorer les prestations des années à venir:

- rappelons dans un premier temps aux candidats que l'exposé de leur préparation doit bien durer 15 minutes (mais veiller également à ne pas aller au-delà). Certains exposés se sont achevés au bout de dix minutes; brièveté sanctionnée ;
- savoir maîtriser le vouvoiement dans la langue de Cervantès est un pré-requis indispensable. Cela évitera au jury de se faire parfois tutoyer; familiarité qui n'a pas sa place dans un concours ;
- le jury évalue la capacité du candidat à élaborer un commentaire de civilisation à partir d'un texte proposé, quel qu'il soit. Or trop de commentaires n'ont qu'une relation très lointaine avec le sujet du document. Cet exercice doit comporter des exemples très concrets. Il n'est donc pas admissible d'entendre des préparations qui abordent la question de façon très/ trop générale, floue, sans aucun ancrage dans l'actualité hispanophone. Il ne s'agit pas de placer à tout prix ses connaissances mais de les utiliser à bon escient afin de mener un raisonnement riche et intéressant dans un espagnol correct et nuancé. Il convient donc de trouver le juste équilibre entre exploitation judicieuse des connaissances civilisationnelles et correction linguistique. Seule une préparation sérieuse et de longue haleine permettra d'atteindre cet objectif ;
- l'entretien (de 10 minutes) est fondamental. Certains candidats, manifestement, ne comprennent pas son importance et semblent considérer cette étape comme une simple formalité. Dans ces conditions, répondre par des réponses brèves, sans réel contenu, n'améliorera pas la note ou – pire - la fera chuter. Les questions posées sont toujours dans la perspective d'éclaircir, de préciser ou de développer des points abordés antérieurement par le candidat. Ne prêter qu'une attention relative aux questions et faire répéter le jury n'est pas le meilleur comportement à adopter (rappelons à ce propos que les questions ne sont répétées qu'une seule fois). Un candidat qui s'efforce de répondre correctement aux questions posées peut voir augmenter sa note. La rigueur linguistique est d'autant plus importante que l'entretien constitue l'étape durant laquelle le candidat doit improviser le plus souvent ;
- enfin, soulignons le caractère oral de cette épreuve. Ainsi, veiller à une prononciation et à une accentuation correctes et authentiques est indispensable. Les déplacements d'accent sont fortement sanctionnés. Écouter régulièrement des documents audio originaux est une condition *sine qua non* durant l'entraînement à l'épreuve. Rien ne sert de parler trop vite, sans doute par désir de « faire authentique »: cette attitude est source d'erreurs, de confusions et même de tension. Murmurer en cas de doute n'est pas non plus la meilleure stratégie à adopter. Terminons en rappelant que les candidats - certains l'ont bien compris - sont invités à se corriger s'ils prennent conscience de leurs erreurs, que ce soit du point de vue du fond ou de la forme.

Fautes de langue récurrentes:

- confusion: *Europa / la Unión europea; subir / sufrir...*
- genres: *valor, ventaja, análisis, señal, problema, turistas, este situación...*
- lexique approximatif: *intitulado (titulado), paradoxical (paradójico), conflictual (conflictivo), habla de (trata de), Columbia (Colombia), mejoración (mejora), aumentación (aumento), contre (contra), desigualdad (desigualdad), el artículo habla de (trata de), fondos (fondos),*

Marroco (Marruecos), *aventaja* (*ventaja*), *por cientos* (*por ciento*), *sujeto* (*tema, cuestión*), *sacado del País* (*sacado de El País*), *infraestructuras* (*infraestructuras*), *reforzar* (*reforzar*), ...

- confusion entre *por* et *para* / *preguntar* et *cuestionar*; *EE.UU. es / los EE.UU. son*; *economía / económica*; *haber et tener*; *crear et crear...*
- *y internacional* (au lieu de *e*)
- constructions de verbes tels que *permitir* / *decidir* / *lograr* / *huir* / *participar* / *concernir* (*en lo que concierne a*) / *afecta* (*afecta a*) / *acordarse de algo, recordar algo...*
- prononciations erronées : *Gaidó* (*Guaidó*), *estrategía*, *U.E.* (à prononcer *Unión Europea*), *EE.UU.* (à prononcer *Estados Unidos*), *peís* (*país*),
- constructions fautives: oubli de *a* devant un complément de personne déterminé; *estar* devant un substantif *no... pero / sino* ; *quizás es / desde décadas / tan importante que / oubli de de après antes et después / desde et desde hace...*
- des conjugaisons / formes verbales mal maîtrisées: *sabo* (*sé*) *dijo* (*digo*); *depiende* (*depende*); *monstra* (*muestra*); *muestrar* (*mostrar*); *escribido* (*escrito*); confusions valeurs passé composé / passé simple espagnols ...

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Quelques rares candidats se sont malheureusement présentés sans avoir préparé sérieusement l'épreuve. Cette situation a donné des commentaires indigestes et une discussion presque stérile en raison de l'absence de connaissances précises sur le monde hispanophone. Qu'il soit permis de rappeler à cette occasion que cette épreuve ne peut être que l'aboutissement d'une préparation sérieuse et régulière. Il convient donc de se confronter à la prise de parole, à l'étude d'articles afin d'évaluer ses capacités méthodologiques, thématiques et linguistiques.

Références des documents proposés aux candidats

<https://elpais.com/espana/2021-10-19/la-disputa-entre-bruselas-y-londres-por-el-brexit-amenaza-con-resucitar-una-verja-mas-dura-en-gibraltar.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-09-06/maduro-pide-justicia-severa-para-juan-guaido-en-plena-negociacion-con-la-oposicion.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-09-26/colchones-y-juguetes-de-venezolanos-sin-techo-quemados-tras-una-marcha-contra-la-inmigracion-en-chile.html>

<https://elpais.com/mexico/2021-10-15/el-sueno-del-oro-blanco-mexico-busca-blindar-el-litio-en-la-nueva-reforma-electrica.html>

<https://elpais.com/ideas/2021-08-14/puerto-rico-no-sera-su-gran-hotel.html>

<https://elpais.com/espana/2021-10-11/las-conversaciones-entre-el-reino-unido-y-la-ue-sobre-gibraltar-arrancan-con-el-ambiente-enrarecido-por-la-situacion-de-irlanda-del-norte.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-11-09/la-frontera-mas-transitada-de-mexico-y-estados-unidos-vuelve-a-su-frenetica-normalidad.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-11-12/alberto-fernandez-cierra-la-campana-a-la-espera-de-un-milagro-en-las-urnas-el-domingo.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-11-26/elecciones-en-honduras-un-pais-que-cabe-en-un-salon.html>

<https://elpais.com/espana/madrid/2021-10-19/dos-policias-nacionales-son-premiados-por-luchar-contra-el-maltrato-animal-y-sus-superiores-les-apartan-de-su-puesto.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-11-04/el-periodismo-nicaraguense-arrinconado-entre-las-leyes-del-silencio-y-el-exilio.html>

Costa Rica: un paraíso verde con los presupuestos en rojo | Clima y Medio Ambiente | EL PAÍS (elpais.com)

<https://elpais.com/espana/2021-11-15/el-gobierno-ubicara-fuera-de-madrid-la-mayoria-de-los-nuevos-organismos.html>

<https://elpais.com/sociedad/2021-12-01/la-corte-idh-condena-a-el-salvador-por-encarcelar-a-una-mujer-que-sufrio-un-aborto-espontaneo.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-12-13/una-investigacion-de-la-onu-concluye-que-la-policia-colombiana-mato-a-11-jovenes-en-las-protestas-de-bogota.html>

<https://elpais.com/sociedad/2021-12-02/la-ley-que-considera-a-los-animales-seres-sintientes-logra-el-aval-definitivo-del-congreso.html>

<https://elpais.com/internacional/2022-01-18/ingrid-betancourt-se-lanza-a-la-presidencia-de-colombia.html>

El nuevo desafío del narco al Estado: 10 cadáveres a las puertas del Palacio de Gobierno de Zacatecas | EL PAÍS México (elpais.com)

<https://elpais.com/internacional/2022-01-21/boric-designa-un-gobierno-con-sus-fieles-y-figuras-pragmaticas-para-calmar-a-los-mercados.html?outputType=amp>

<https://elpais.com/mexico/2022-02-15/ee-uu-suspendera-el-tiempo-que-sea-necesario-las-importaciones-de-aguacate-mexicano-ante-las-amenazas-del-narco.html>

<https://elpais.com/espana/2022-01-14/vox-planea-pequenos-pasos-atras-para-dificultar-el-aborto-y-la-eutanasia-en-las-autonomias-donde-influye.html>

<https://elpais.com/internacional/2022-02-15/el-hallazgo-de-dos-cadaveres-colgados-en-un-puente-en-ecuador-dispara-las-alarmas-por-la-violencia-del-narcotrafico.html>

<https://elpais.com/internacional/2022-03-16/la-participacion-de-mujeres-en-el-congreso-de-colombia-se-acerca-al-30-nueve-puntos-mas-que-hace-cuatro-anos.html>

<https://elpais.com/economia/2022-03-31/espana-y-portugal-proponen-a-bruselas-limitar-a-30-euros-el-precio-del-gas-para-las-centrales-termicas.html>

<https://elpais.com/internacional/2022-03-03/venezuela-cuba-bolivia-nicaragua-y-el-salvador-exhiben-su-alianza-con-rusia-en-la-onu.html>

9) Épreuve d'italien

Coefficient 6 en langue vivante 2

Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinateur : Madame Sandra MILLOT

Le faible nombre de candidats interrogés (4) ne permet pas de publier d'éléments statistiques significatifs en ce qui concerne les notes attribuées.

Commentaires sur la session 2022

Cette année, quatre candidats (trois en deuxième langue et un en langue facultative) ont présenté l'italien à l'oral. Leurs prestations ont démontré une préparation solide et sérieuse, tant du point de vue linguistique que culturel. Le niveau de langue des candidats était même de très bonne qualité, proche du bilinguisme pour beaucoup. La plupart se sont donc exprimés avec une grande aisance, à l'exception de l'un d'entre eux qui aurait pu éviter certaines fautes lexicales et phonétiques.

Dans l'ensemble, les textes ont été bien compris et bien analysés. La qualité des connaissances sur la culture et l'actualité italiennes était bonne, même si l'on aurait attendu, parfois, notamment lors de l'entretien avec le jury, plus d'approfondissement sur certains sujets de civilisation italienne, jugés plutôt classiques (la « Ius soli » ou l'engagement politique des jeunes). Aussi l'interaction avec le jury a-t-elle été parfois la partie la plus décevante, à savoir que l'argumentation de certaines réponses s'est révélée quelque peu lacunaire. Il est rappelé qu'une connaissance de l'histoire et de l'actualité italienne est attendue.

Les textes suivants ont été proposés :

- « Ius Scholae, le vite dimezzate dei giovani italiani senza cittadinanza », Alberto Sofia, *Il Fatto Quotidiano*, 26 giugno 2022
- « Ambiente, scuola, diritti: Michelle Lamieri, la baby sindaca che ora si batte in Regione », Erika Antonelli, *Il Fatto Quotidiano*, 27 giugno 2022.
- « Mattarella a Procida: «La cultura può fare un'Europa di pace e fermare la guerra », Natascia Festa, *Il Corriere della Sera*, 10 aprile 2022.

Concernant la structure de l'épreuve, dans l'ensemble les candidats ont assez bien maîtrisé le temps imparti : le commentaire a bien duré 15 à 20 mn et a pu être suivi d'un échange de 10 à 15 mn avec le jury. La présentation du commentaire proposait, en première partie, une synthèse des grandes idées principales du texte et en deuxième partie, une réflexion élargie sur le sujet d'actualité proposé.

Pour l'épreuve de langue facultative, il est rappelé qu'une présentation du texte de la part du candidat n'est pas requise. C'est le jury qui pose une série de questions afin de vérifier la compréhension générale et approfondie et d'amorcer un débat sur le thème proposé.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury conseille aux candidats de s'exercer en grammaire régulièrement et d'apprendre le vocabulaire systématiquement au cours de leur préparation, en utilisant un manuel de grammaire et de vocabulaire journalistique, en lisant régulièrement, en visionnant films et documentaires en version originale, en écoutant la radio et des podcasts en italien.

Afin de parfaire ses connaissances sur l'histoire et l'actualité italienne, le candidat doit s'appuyer sur un manuel récapitulatif de civilisation italienne et enrichir cette trame par une lecture régulière d'articles de presse dans les grands quotidiens ou hebdomadaires nationaux (*La Repubblica*, *Il Corriere della Sera*, *La Stampa*, *Il Sole 24 Ore*, *Il Fatto Quotidiano*, *L'Espresso*...) En complément, il est utile de suivre l'actualité de l'Italie dans la presse française.

10) Épreuve de russe

Coefficient 6 en langue vivante 2

Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinatrice : Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Le faible nombre de candidats interrogés (3) ne permet pas de publier d'éléments statistiques significatifs en ce qui concerne les notes attribuées.

Commentaires sur la session 2022

Trois candidats ont été interrogés à l'épreuve orale de russe à la session 2022, tous en langue facultative. Les textes à commenter étaient tirés des journaux *Argumenty i fakty* et *Kommersant*. Le premier texte parlait des réformes économiques et politiques menées par la Fédération de Russie dans les années 1990-2000 ; le deuxième texte traitait de la conquête de l'espace et de la coopération continue entre la Fédération de Russie et le Kazakhstan dans ce domaine.

Les trois candidats ont saisi le sens global des articles, ce qui leur a permis de présenter un petit résumé des textes, puis de répondre correctement aux questions posées. Il faut rappeler qu'en langue facultative, les candidats ne sont pas tenus de proposer un exposé sous forme de « commentaire personnel » ; il s'agit surtout de pouvoir dialoguer avec l'examineur qui cherche à approfondir certains aspects des documents.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est important de se tenir au courant non seulement de l'actualité de la Fédération de Russie mais également, de connaître les faits essentiels de l'histoire de la Russie, tels que par exemple, la date de l'effondrement de l'Union Soviétique ou encore, le nom de Youri Gagarine, le premier homme dans l'espace.

L'entretien avec l'examineur permet d'aboutir, au fil de l'échange, à :

- une petite introduction : titre du texte, nom de l'auteur, date de publication de l'article, nom du journal, petit résumé (deux-trois phrases), lecture d'un bref fragment ;
- un approfondissement de la compréhension du texte ;
- une conclusion, qui récapitule et synthétise les thèmes abordés.

L'entraînement à la lecture en russe est primordial car un bref passage à lire est systématiquement demandé aux candidats, afin de vérifier leur maîtrise des caractères cyrilliques. Une attention particulière doit être apportée à la lecture des chiffres et des dates, toujours délicate en russe.

11) Épreuves sportives

Coefficient 10

Explication de l'épreuve

Les épreuves sportives du concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves sont principalement prévus par l'arrêté du 30 août 2021.

Les notes des cinq épreuves de sport sont calculées sur 20 points, et la moyenne de ces notes est affectée pour le concours sciences économiques et sociales 2022 d'un coefficient de 10.

Une moyenne égale ou inférieure à 6 est éliminatoire. Les candidats doivent effectuer les épreuves sportives conformément à l'arrêté précité.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à effectuer ces épreuves avec une autre série du même concours. Il doit alors passer à nouveau la totalité des épreuves sportives. Aucun candidat n'a été dans cette situation cette année.

Aucun candidat n'a présenté un relevé de performances avec des épreuves réalisées lors du concours d'admission à l'école navale et à celle de l'air.

Les candidats ayant réalisé leurs épreuves sportives au concours ESM, ont évolué dans des conditions d'organisations matérielles, climatiques et horaires similaires. Le début des épreuves était fixé à 07h30 pour une fin vers 11h30. Seuls les candidats des jeudis matins ont vu leurs épreuves avancées d'une heure, en raison des conditions d'accès imposées ce jour par la piscine municipale.

Cette année les épreuves se sont déroulées dans l'ordre suivant : 50 mètres nage libre, 3000 mètres course à pied, tractions, abdominaux et 50 mètres sprint.

Cet ordre de réalisation d'épreuves convient aux candidats. La réalisation des épreuves de façon matinale a été unanimement appréciée par les candidats et a permis d'éviter les fortes chaleurs de l'après-midi, peu propices aux performances notamment sur l'épreuve du 3000m.

Aucun candidat n'a évoqué s'être blessé lors d'une épreuve.

Les épreuves de traction ou suspension ainsi que celle des abdominaux ont évolué cette année. La nouvelle épreuve des abdominaux est plus exigeante et aussi plus discriminante que la précédente. Cependant, en raison du temps d'effort imposé (1 minute) et d'un barème fixé sur un nombre de réalisations, il est à noter que la technique gestuelle se dégrade rapidement au cours de l'épreuve, entraînant parfois une gestuelle anatomique peu compatible avec la préservation de l'équilibre musculo squelettique de la région dorsale. Un effort de concentration doit être mis en place sur la nécessité de garder les pieds joints (avant et arrière du pied) pendant toute la durée de l'épreuve.

Rapport de l'examineur : Capitaine André LE GALLIC

(officier adjoint à la division d'entraînement physique et sportif de l'académie militaire de Saint-Cyr Coetquidan), **renforcé par un collectif de moniteurs et de moniteurs-chefs EPMS de différentes unités de l'armée de terre.**

Répartition des notes

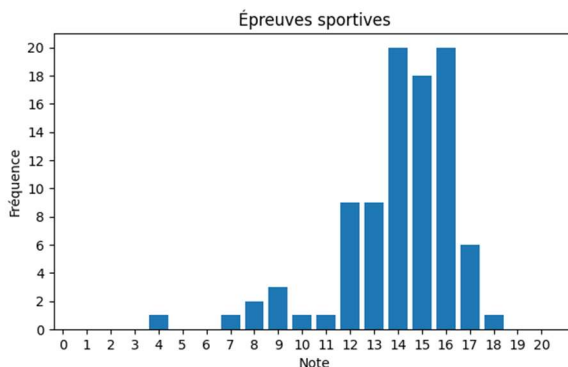
Nombre de candidats interrogés : 92

Note moyenne : 14,1/20

Premier quartile : 13/20

Note médiane : 14,4/20

Troisième quartile : 15,8/20



Commentaires sur la session 2022

Les candidats sont apparus globalement très motivés mais préparés physiquement de façon hétérogène. La moyenne générale (14,1/20) révèle un niveau d'ensemble globalement satisfaisant au regard du durcissement opéré sur les barèmes (sprint et tractions) et de la modification de l'épreuve des abdominaux. On note cependant des écarts significatifs de moyenne en faveur des candidats issus des préparations militaires par rapport aux candidats issus des préparations civiles.

Les épreuves sportives imposées réclament des qualités physiques diverses et complémentaires qui permettent de vérifier l'aptitude physique des candidats à suivre une formation préparant à un emploi d'officier dans l'armée de terre.

La préparation technique (réglage des starting-blocks en sprint, plongeon et virage en natation) reste souvent perfectible. La préparation physique spécifique (épreuve des abdominaux) demande à être consolidée de façon à espérer de meilleurs résultats.

50 mètres nage libre

L'indisponibilité de la piscine du lycée militaire a nécessité l'utilisation du complexe nautique de la ville de Saint-Cyr-l'École.

3000 mètres

Epreuve réalisée sur la piste (333 mètres) du lycée militaire entre 09h00 et 09h30. Chaussures à pointes autorisées (6mm au maximum).

Tractions-suspensions

Epreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire dans des conditions idéales. L'utilisation de magnésie est possible en revanche le port de gants ou de mitaines n'est pas autorisé.

Abdominaux

Epreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire. 2 contrôleurs sont mis en place par candidats. Les points de vigilance sont le respect du contact permanent des pieds pendant toute la durée de l'épreuve et le contact des mains au sol devant les pieds et derrière le sommet de la tête à chaque mouvement.

50 mètres SPRINT

Epreuve réalisée sur la piste en tartan du lycée militaire. Pointes autorisées de 6mm au maximum. Utilisation possible de starting-block pour le départ. Séries de 2 à 3 coureurs avec double-chronométrage manuel.

3 candidats et 2 candidates obtiennent la note de 20/20.

1 candidat obtient une note de 0/20 en raison d'un faux départ.

Analyse globale

Aucun candidat n'a obtenu une moyenne de 20/20. Un candidat obtient une moyenne inférieure ou égale à 6/20 et se trouve donc éliminé des épreuves d'admission.

39 candidats obtiennent une moyenne supérieure ou égale à 15/20. Ces bons résultats témoignent de la rigueur dans leur préparation et de leur très bon niveau physique général.

Il faut noter que l'augmentation du niveau d'exigence demandé (note de 20/20 avec 17 répétitions pour les hommes et 12 pour les femmes au lieu de 12 et 5 précédemment) a bien été pris en compte par les candidats car presque 55% d'entre eux atteignent la note maximale.

La nouvelle épreuve des abdominaux (*sit-up*) semble plus exigeante que la précédente. Très peu de candidats (3) obtiennent la note maximale. La moyenne des répétitions est sensiblement identique entre les hommes (36 reps) et les femmes (33 reps).

Concernant l'épreuve de sprint (50m), de nombreux candidats méconnaissent l'utilisation des starting-blocks et leur performance s'en ressent. Un apprentissage technique dans ce domaine serait un préalable indispensable pour optimiser leur note.

Par ailleurs, le barème de cette épreuve a été renforcé cette année. Cette épreuve est la plus sélective et les moyennes sont jugées assez basses (11,6/20 pour les hommes et 12,5/20 pour les femmes).

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les épreuves sportives du concours d'admission sont exigeantes tant techniquement que physiquement. En effet, la gestion du stress, de la concentration et de l'enchaînement sur une demi-journée de sollicitations physiques très différentes, est un véritable enjeu pour les candidats.

Ces épreuves, affectées de 10 coefficients lors des épreuves d'admission ne doivent en aucun cas être négligées. Le candidat doit se préparer physiquement et techniquement, avec une connaissance précise des protocoles d'épreuves afin de ne pas découvrir les subtilités techniques des épreuves le jour du concours. Il est aussi vivement conseillé d'expérimenter à l'entraînement la succession et l'ordre des épreuves sur un temps limité de façon à anticiper et définir les stratégies de récupération et autres protocoles d'échauffement pour chaque discipline.

Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des armées

Arrêté du 7 juin 2022

portant désignation des membres des jurys des épreuves d'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2022.

NOR :

Le ministre des armées,

Vu le décret 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre ;

Vu l'arrêté du 13 septembre 2018 partiellement abrogé relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr ;

Vu l'arrêté du 5 janvier 2022 modifié relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres des jurys dont la compétence s'exerce pour l'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, organisés en 2022, est arrêtée comme suit :

Président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
François **VANDENBROUCK**

Vice-présidente des jurys :

Madame l'inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche
Catherine **BIAGGI**

Officiers supérieurs :

pour les concours scientifiques :

Titulaire : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**
Suppléant : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**

pour le concours littéraire et le concours en sciences économiques et sociales :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

Article 2

La liste des professeurs, examinateurs des jurys d'admission, est arrêtée comme suit :

concours mathématiques et physique :

Monsieur Julien **AUROUET**
Monsieur Aymeric **AUTIN**
Madame Claire **BONNOIT-CHEVALIER**
Madame Alexandra **COURTEAUX**
Madame Mathilde **DUNOYER**
Monsieur Nicolas **PARTRICK**
Madame Emmanuelle **SEBERT-CUVILLIER**

concours physique et chimie :

Monsieur Alain **BLANDIGNERES**
Madame Pauline **BOULLEAUX-BINOT**
Monsieur Cyril **CHERVET**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Monsieur Niels **GAUDOUEN**
Madame Laetitia **PEYROUX**
Madame Maud **SAVEYROUX**

concours physique et sciences de l'ingénieur :

Monsieur Erwin **AUTIER**
Madame Sylvie **BARSU**
Monsieur Alain **BLANDIGNERES**
Monsieur Cyril **CHERVET**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Monsieur Clément **DEBLIECK**
Monsieur Jean **DERVIEUX**
Monsieur Cédric **GAMELON**
Monsieur Niels **GAUDOUEN**
Monsieur Sylvain **JUHEL**
Monsieur Erik **LACOMBE**
Monsieur Pascal **MONTFROND**
Monsieur Matthieu **NAVINEL**
Monsieur Maxime **PERCIE DU SERT**
Monsieur Guillaume **TOMASINI**

concours littéraire :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Madame Laure **BLANC-HALÉVY**
Monsieur Karim **CHABANI**
Monsieur Allal **DAHMAOUI**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Madame Anne **FARIZON-FILLON**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Madame Axelle **GUILLAUSSEAU**
Monsieur Sébastien **HEMON**
Monsieur Rainer **POHL**
Madame Fangyun **QIN**
Monsieur Nicolas **SCHOENENWALD**

Monsieur Emile **SCIARRINO**
Monsieur Roderick-Pascal **WATERS**

concours en sciences économiques et sociales :

Monsieur Hafid **AIT-KAKI**
Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Monsieur Xavier **ENSELME**
Monsieur Gérald **GAUDENS**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Monsieur Hervé **JUTIER**
Madame Fangyun **QIN**
Monsieur Emile **SCIARRINO**
Monsieur Michael **TILLMANN**
Monsieur Guillaume **TOMASINI**
Madame Susan **WALTERS-GALOPIN**

Article 3

La liste des examinateurs communs pour les cinq concours prévus par l'article 16 de l'arrêté du 13 septembre 2018 susvisé est arrêtée comme suit, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, d'autre part, les professeurs dont les noms suivent :

Monsieur Hadrien **BAINIER**
Monsieur Thibault **BLANCHARD**
Monsieur Jaouad **BOUTAYBI**
Monsieur Matthieu **BRUYAS**
Madame Marie **CADALANU**
Monsieur Thomas **CAILLIEZ**
Monsieur Stéphane **CAPDEVIELLE**
Madame Noémi **COLIN**
Monsieur Guillaume **CRUMIERE**
Madame Caroline **HESTIN-MORINIAUX**
Monsieur Pascal **HIVERT**
Monsieur Christian **LAFONT**
Monsieur Olivier **LEBLANC**
Monsieur Ghislain **LE MINTIER**
Madame Ariane **LIN-DEJEAN**
Monsieur Teddy **MAJOREL**
Monsieur Sébastien **MARCOTTE**
Madame Valérie **MASSON**
Monsieur Thomas **MONDÉMÉ**
Madame Charlotte **OSTROVSKY-RICHARD**
Monsieur Adrien **PILLIARD**
Madame Emmanuelle **ROUSSET**
Madame Marie **VICTOR**

Article 4

Le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **07 JUIN 2022**

Sébastien **LECORNU**



Annexe II : modèle de certificat médical militaire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4*/12
Instruction n°
1700/DEF/DCSSA/PC/MA
du 31 juillet 2014
Format A4.

CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF D'APTITUDE INITIALE

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____
Demeurant à : _____
Identifiant défense : _____

S	I	G	Y	C	O	P

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI NON à titre temporaire NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PREPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire – Durée
Aptitude générale au service ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude au parachutisme militaire ⁽⁵⁾ :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École ⁽⁶⁾			
École			
École			

Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).

L'inaptitude à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) _____ Le (date) ____ / ____ / ____
Le médecin⁽⁷⁾ _____

Signature & cachet du médecin

(1) En cas d'inaptitude, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.

(2) Rayer les mentions inutiles

(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine

(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.

(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.

(6) Compléter l'identification des écoles postulées.

(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

Annexe III : modèle de certificat médical civil

ANNEXE.
CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES DES
CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES.

(Modifié : arrêté du 18/11/2010).

Je soussigné, docteur

Après avoir examiné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) au concours d'admission à :

- l'École de l'air (1) ;
- l'École navale (1) ;
- l'École spéciale militaire (1),

certifie que ce(tte) candidat(e) ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour les concours d'admission à ces écoles :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- tractions et d'abdominaux ;
- course de vitesse (50 mètres) sur piste et en couloir ;
- course de demi-fond sur piste (3 000 mètres).

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

A _____, le

Signature

Cachet du praticien

Nota :

Arrêté du 18 novembre 2010, article 4 : les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur pour les concours organisés en 2011.